

# De l'enclos laténien au sanctuaire julio-claudien : *Apollon Moritasgus* à Alésia, hiatus et superpositions

Raphaël Golosetti, Patrice Méniel, Fabienne Olmer,  
Benjamin Girard, Olivier de Cazanove

Le sanctuaire d'Apollon Moritasgus se trouve au lieu-dit La Croix Saint-Charles, à l'extrémité orientale du Mont Auxois sur lequel se sont d'abord développés l'oppidum des Mandubiens, puis l'agglomération gallo-romaine d'Alésia. Après des découvertes ponctuelles au XIX<sup>e</sup> siècle, Émile Espérandieu entreprit l'exploration du sanctuaire de 1909 à la première guerre mondiale. Il ne soupçonna qu'à peine l'existence d'une phase protohistorique, malgré – entre autres – la découverte d'amphores vinaires importées d'Italie, dont un timbre SES(tius) qu'on ne savait pas dater à son époque (Espérandieu 1910, p. 276).

La reprise des fouilles du sanctuaire (Fig. 1), à partir de 2008, a débuté par l'analyse des photos aériennes de René Goguey, et par des prospections géophysiques confiées à la société Geocarta. Les unes et les autres ont fait apparaître l'angle sud-est d'un grand fossé, typologiquement comparable aux enclos laténiens, large (d'est en ouest) de 60 à 80 m, tandis que sa longueur (nord-sud) reste inconnue (Cazanove *et al.*, 2012, p. 139 ; Cazanove, Golosetti 2016).

Cet enclos est clairement datable, comme on le verra, de LTD1b. Cependant il ne s'agit peut-être pas de la première fréquentation du site de la Croix Saint-Charles. En effet, une petite série d'objets (bracelets en alliage cuivreux, fibule de Münsingen) rentre dans une fourchette large 350-250 av. J.-C. Il serait dangereux de trop solliciter ces objets, qui proviennent de contextes mélangés et pourraient dénoter des phénomènes de conservation/thésaurisation. Toutefois, on dispose aussi depuis 2016 de six datations C<sup>14</sup> (AMS) qui vont dans le même sens. Les charbons de bois datés proviennent de contextes plus tardifs (trous de poteau et fossé de LTD), mais donnent globalement une fourchette (à deux sigmas) 360-160 av. J.-C. Or, s'ils appartiennent à de grands arbres (chêne et hêtre), deux échantillons au moins proviennent de l'aubier, comme le montre l'absence de thylles dans les vaisseaux du bois<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Détermination Sylvie Coubray, Inrap, que nous remercions.

## Le fossé

Si la branche Est n'a pu faire l'objet que d'un sondage limité, la branche méridionale a été explorée depuis 2013 sur toute sa longueur accessible, soit 40 m selon un protocole découpant par section de 1 m le fossé afin de spatialiser le matériel<sup>2</sup> et les prélèvements sédimentologiques et carpologiques par secteur (Fig. 2). De plus, une fouille par passes de décapage, à l'intérieur d'un même comblement (US), était mise en place ; le maximum de mobilier étant alors laissé sur place, afin de vérifier la présence de connexions éventuelles entre fragments de céramique, mais aussi entre ossements.

Le fossé est creusé dans les marnes bajociennes jaunâtres, mais aussi, en amont de M 2500, dans une couche, très irrégulière et intermittente, limoneuse et hétérogène, correspondant à l'interface avec les bancs calcaires sur lequel est implanté l'oppidum (Fig. 3). La largeur du fossé est irrégulière et assez faible, entre 90 et 146 cm, un peu plus conséquente dans la partie aval, entre 140 et 176 cm, et une profondeur conservée d'une quarantaine de centimètres (39-45 cm). Le fossé présente un profil en U avec des parois relativement raides et un fond plat mais étroit (24-30 cm de large) (Fig. 4). Aucun indice en faveur de l'hypothèse d'une empreinte de palissade n'a été relevé. Ce qui frappe, c'est la faible largeur et sans doute profondeur du fossé ainsi que son profil peu marqué et plutôt en U qui définissent un aménagement ne divisant que faiblement l'espace. Si l'on a pu penser que la faible profondeur observée pouvait s'expliquer par l'écrêtement du sommet, la mise en place d'épais remblais venant le sceller, notamment entre M 2500 et M 1948, et sur

<sup>2</sup> Dans un premier temps, à chaque décapage, un plan de répartition et une photographie zénithale ainsi qu'un prélèvement individualisé du mobilier ont été réalisés conjointement. À partir de 2015, à l'exception de quelques éléments significatifs, nous avons décidé d'arrêter de topographier précisément et individuellement chaque artefact en raison de leur caractère roulé, fragmenté et incomplet caractérisant des rejets détritiques non organisés. Le matériel demeure toutefois spatialisé au niveau des sections de 1 m.

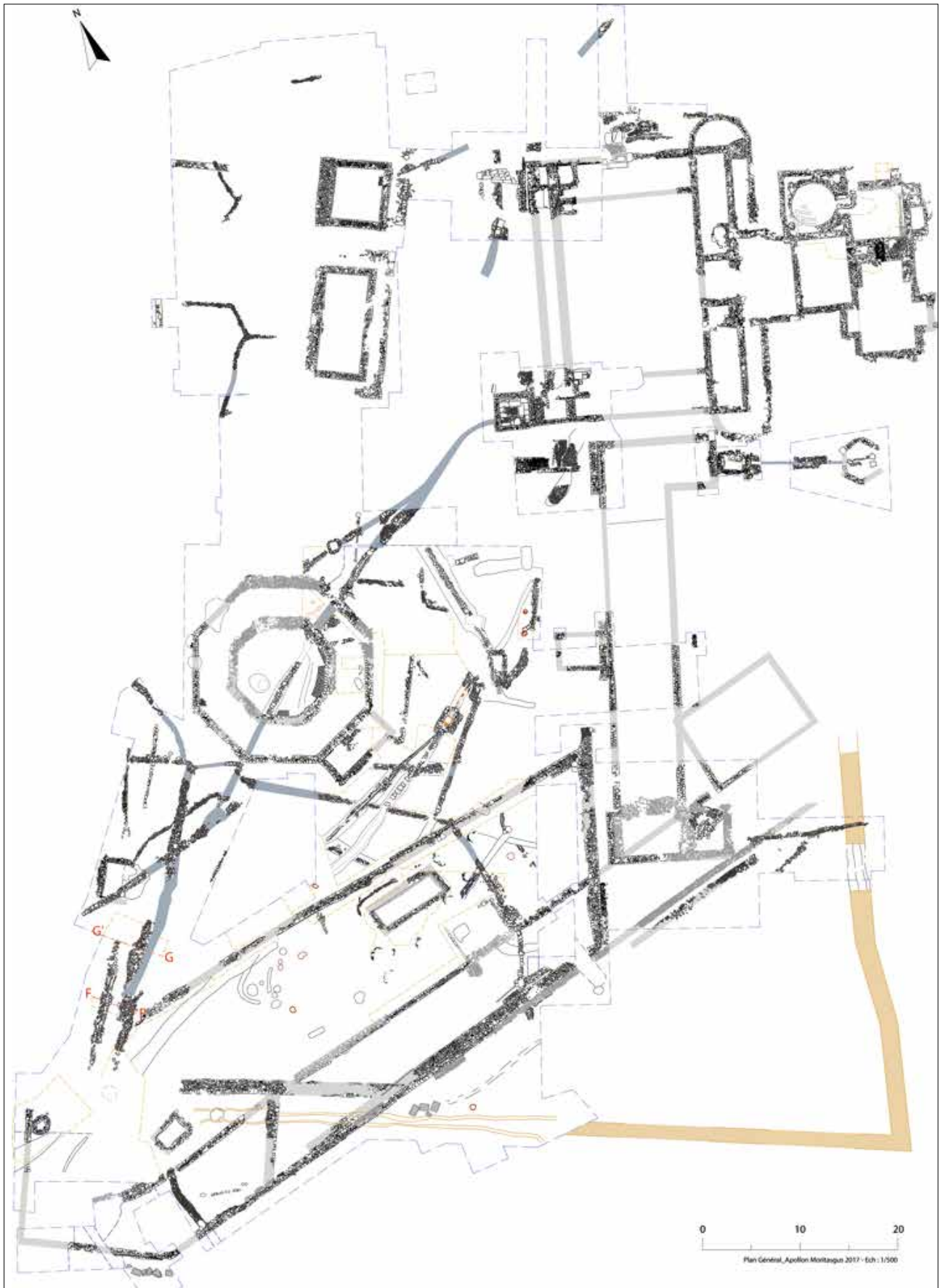


Fig. 1. Plan pierre-à-pierre du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alésia (Croix-Saint-Charles) (tous états). (état 2017 ; relevé/DAO T. Terrasse).

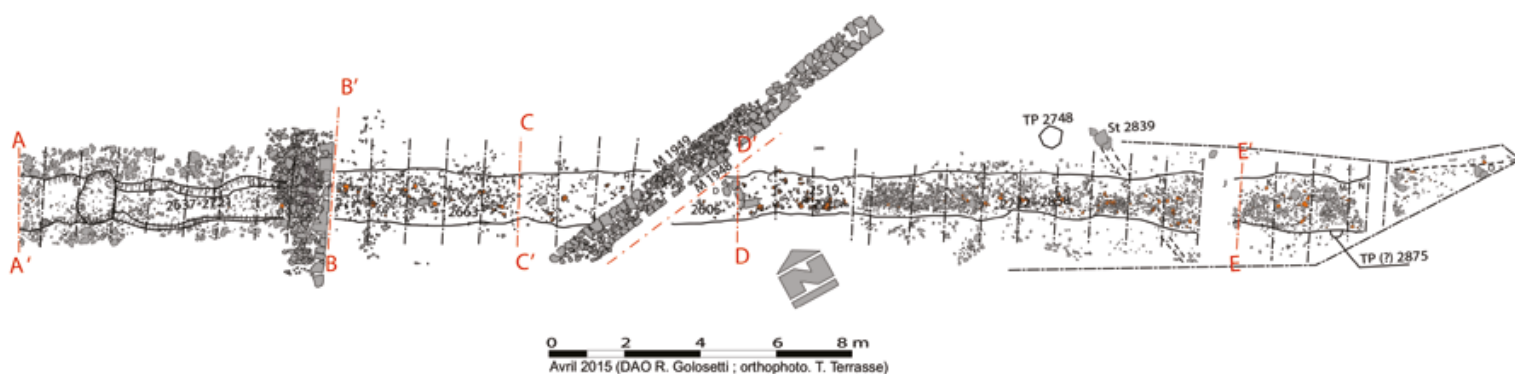


Fig. 2. Relevé planimétrique pierre-à-pierre de l'interface supérieure de la branche sud-ouest du fossé laténien (orthophotographie T. Terrasse ; DAO R. Golosetti).

lesquels s'élèvent les premières structures en dur gallo-romaines ne laissent qu'un faible laps de temps pour cet écrêtement (Fig. 4, BB'). Mais surtout c'est la profondeur assez conséquente du trou de poteau TP 2748 mis en évidence à proximité immédiate du fossé (à environ 50 cm) qui tend à limiter l'idée d'un écrêtement important.

Ce trou de poteau TP 2748 de 51 x 60 cm à l'ouverture et d'une profondeur de 54 cm environ, était rempli par un premier comblement 2859 plutôt caillouteux dans un sédiment argileux très humide et sans matériel reposant alors qu'un dernier remplissage 2749, achevait le comblement sous la forme d'un « entonnoir » donnant l'empreinte même du poteau pour lequel deux pierres plates posées plus ou moins à plat dans la partie supérieure pourraient avoir servi de calage (Fig. 5). Ce remplissage a livré quelques fragments de faune et de céramique et des fragments de charbons relativement fréquents. Ce trou de poteau demeure isolé dans ce secteur, en dehors d'un négatif 2875 globalement circulaire de 51 x 37 cm pour une profondeur conservée de 18 cm au maximum dans le bord sud du fossé, mais comblé par le même remplissage que le fossé (Fig. 2). Si l'on ignore alors la fonction du TP 2748, sa situation permet d'écarter la présence d'un talus interne au fossé à moins que le trou de poteau et le talus n'aient pas été contemporains.

### Les séquences stratigraphiques du fossé

Le comblement du fossé a été réalisé en deux temps à l'exception d'un fond empierré (blocs irréguliers de taille moyenne) avec de gros charbons assez fréquents présent dans plusieurs sections, reposant sur le fond du creusement<sup>3</sup> (Fig. 3, B ; Fig. 4). Doit-on y

voir un indice d'une destruction des structures internes à l'enclos avant le comblement du fossé ? Quoi qu'il en soit, des structures carbonisées se sont retrouvées rejetées dans le fond du fossé avant que celui-ci n'accueille un premier remplissage.

Le comblement inférieur, sans doute d'origine anthropique, correspond à de petites écailles calcaires irrégulières et anguleuses dans un sédiment limoneux avec de rares blocs et charbons. Il est pauvre en mobilier avec de rares fragments de céramique, d'amphores, de métal<sup>4</sup> et de faune. Ce premier comblement (2555-2680-2721-2860-2722) semble, d'après quelques coupes (Fig. 4, DD' et EE'), venu depuis le nord soit l'intérieur de l'enclos. Mais plus que l'hypothèse d'un talus interne bordant le fossé, contrecarrée par la présence du trou de poteau évoqué précédemment, ce phénomène s'explique davantage par la pente naturelle du terrain et l'érosion.

Ce comblement a été observé sur toute la longueur de la section fouillée du fossé, jusqu'à la coupe AA' (Fig. 4). À cette extrémité nord du sondage, on constate l'absence, malgré une profondeur conservée équivalente, de tout autre niveau dans le fossé incitant à proposer un creusement plus profond à cet endroit de l'enclos. Ce phénomène serait logique dans la mesure où ce côté du fossé, pour conserver une pente régulière de son fond, devait s'enfoncer dans le versant. L'écrêtement de la partie amont nous prive alors du remplissage supérieur attesté ailleurs.

Le fossé est donc en train de se remplir quand intervient un remplissage supérieur (2519-2663-2858) particulièrement significatif en termes de matériel. De nature limono-argileuse, il comportait de nombreuses inclusions de petites plaques calcaires, de quelques cailloux calcaires irréguliers, mais aussi de quelques petits fragments de charbons<sup>5</sup> (Fig. 3, C ; Fig. 4).

<sup>3</sup> US 2683 limitée aux carrés B à E entre les coupes BB' et CC' et US 2720 entre les carrés F et G au nord de M 2500 (entre AA' et BB'), mais aussi dans la partie aval OPA EXT 1, dans les carrés B à E (au nord-ouest de EE'), gros fragments de charbons (prélèvements dans les carrés B, C, D et E) associés à quelques pierres à la base du niveau 2860.

<sup>4</sup> Deux clous en fer, une scorie de fer, les fragments d'une fibule en fer, une patte de statuette zoomorphe en alliage cuivreux.

<sup>5</sup> Il a été réalisé un prélèvement de 10L de sédiment par carrés pour la carpologie (carrés A à I, K, L et M). L'étude confiée à V. Zech-Materne (CRNS/Archéozoologie et Archéobotanique) s'est révélée malheureusement négative en macrorestes et graines.



A

Fig. 3. A. Clichés du fossé laténien creusé dans les marnes ;  
B. Cliché d'une coupe du fossé laténien (BB') ;  
C. Cliché du dernier comblement du fossé laténien (immédiatement au sud-est de la coupe BB'), riche en matériel, notamment des amphores et des ossements d'animaux (cl. R. Golosetti).





B



C

Dans le secteur aval, un troisième et dernier épisode de comblement a été aperçu avec un dernier niveau peu épais 2837 de remplissage composé d'un sédiment caillouteux, limoneux, hétérogène, de rares inclusions de charbons et quelques artefacts de petit et moyen format (dont deux monnaies en argent, un rasoir en fer, un fragment de fibule et des clous en fer).

### Les structures contemporaines environnantes

L'extension de l'aire ouverte vers le nord-ouest en 2016 et 2017 a permis de mettre en évidence, implanté directement dans le substrat stérile, un creusement 2909 assez marqué, d'une

profondeur (restituée) de quasiment 110 cm (Fig. 6 ; FF') et dont est perçu, en raison de creusements postérieurs (canalisations, tranchées), uniquement le bord aval, sauf à l'extrémité nord du tracé où le fossé n'est alors plus qu'une cuvette de faible profondeur conservée (21 cm de prof. ; Fig. 6, GG'). La largeur maximale peut aujourd'hui être restituée à 260 cm au minimum.

Outre, un premier comblement plus grossier, le fond du fossé est rempli par un épais niveau 2915 d'écaillés calcaires de petite taille très fréquentes mais aussi de plus gros éclats à plat au niveau de l'interface supérieure, dans un sédiment brun clair limoneux hétérogène et meuble. Il se rapproche d'un niveau de circulation, impression renforcée par la position à plat d'une cinquantaine d'anses d'amphores et de restes d'animaux dans le niveau qui

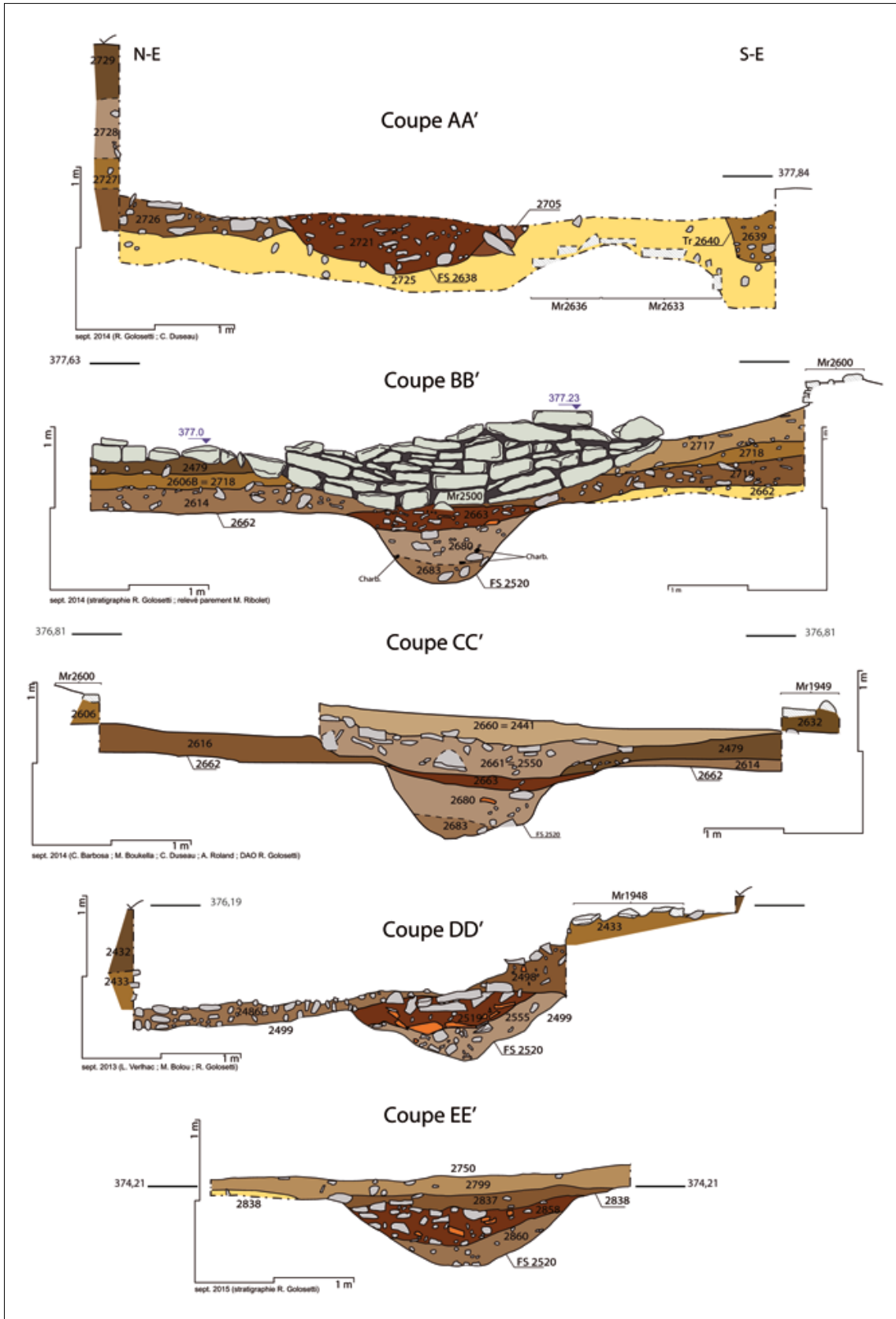


Fig. 4. Relevés stratigraphiques de la branche sud-occidentale du fossé laténien (relevés R. Golosetti).

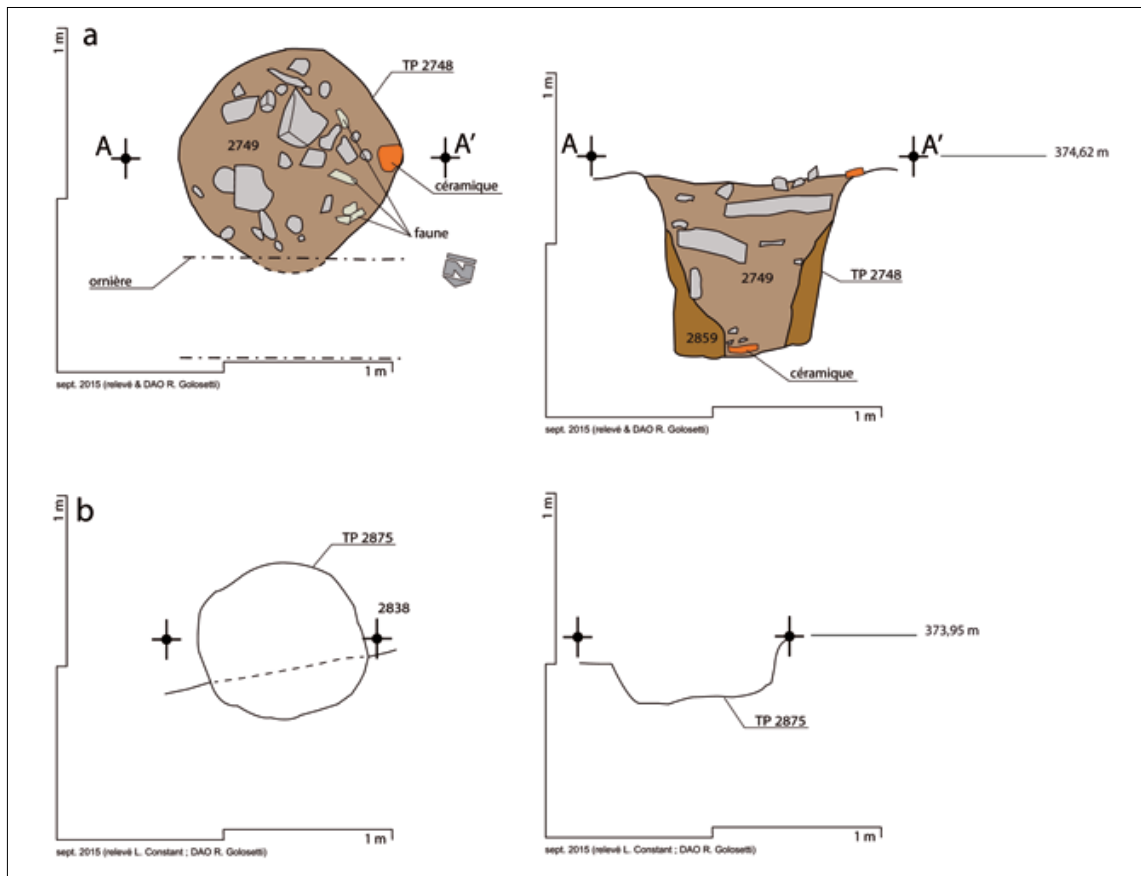


Fig. 5. Relevés du trou de poteau TP 2748 et d'un hypothétique trou de poteau 2875 (relevés R. Golosetti).

le surmontait (Fig. 7). Ce caractère très sélectionné du matériel n'est apparu nulle part ailleurs dans les sections fouillées.

De plus, si l'orientation de la structure semble pouvoir former un retour nord-ouest au fossé, la largeur très supérieure tend à indiquer que nous sommes soit face à une section différente du fossé, peut-être liée à une zone de franchissement, expliquant l'effet de sol, soit dans une structure indépendante.

Enfin, achevons cette présentation des structures laténiennes en précisant qu'en 2016 ont été attestées, pour la première fois de manière sûre, des structures en creux (fosses et trous de poteau) à l'intérieur de l'enclos laténien (Fig. 1), contenant du matériel associé en phase avec le mobilier rejeté dans le fossé périmétral. Jusqu'ici en effet, à l'intérieur des limites correspondant à l'emprise de l'enclos, n'avait été trouvé que du mobilier résiduel, parfois en grande quantité (les amphores Dr. 1 en particulier) mais toujours dans des strates mélangées.

La fouille 2016 a permis d'entrevoir une organisation de ces structures en creux : un alignement de six fosses et trous de poteau, long de 6,25 m, disposés en deux groupes de trois de part et d'autre de ce qui pourrait être une ouverture centrale, celle-ci précédée d'une sorte de drain et d'une fosse incurvée. Deux autres trous de poteau font retour vers l'est, et pourraient

représenter l'amorce de deux autres côtés de la structure, dont on ne voit pas cependant la prolongation plus au sud-est. L'extension de la fouille en 2017 n'a pas révélé de nouvelles structures contemporaines.

## Le matériel issu des fouilles du fossé et des structures laténiennes

### Les restes animaux

L'essentiel des restes ( $n = 3280$ , 42,4 kg) des niveaux de La Tène D provient du fossé gaulois fouillé sur une partie de son tracé ; les autres ( $n = 280$ , 1,7 kg) ont été collectés dans quelques fosses, strates et trous de poteau. Ces vestiges, bien conservés, sont surtout des fragments, auxquels s'ajoutent quelques rares ensembles anatomiques. Le porc, très abondant, et le bœuf ont livré 85 % du nombre et de la masse des ossements déterminés.

### Les restes du fossé

Dans le fossé, 1397 restes (17,9 kg) de porc ont été recueillis. Ces animaux ont des âges, estimés à partir des séries dentaires







Fig. 7. Cliché de la structure laténienne avec les anses d'amphore à plat au nord-ouest du site (cl. T. Terrasse).

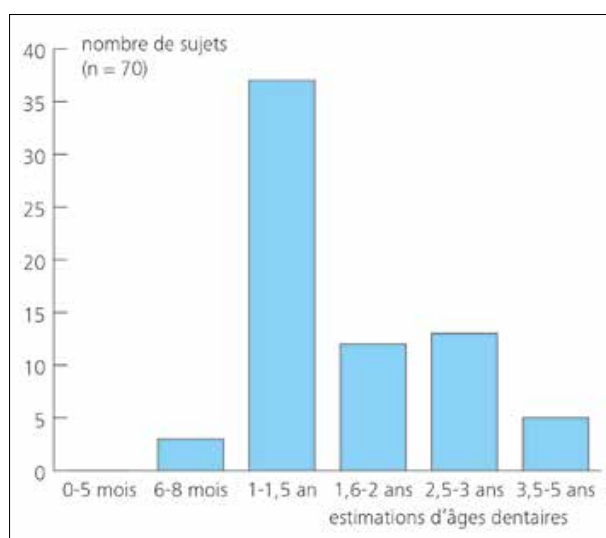


Fig. 8. Distribution des estimations d'âges dentaires des porcs du fossé d'Alésia (Chaix, Méniel 2001, dessin P. Méniel).

(Fig. 8), compris entre 6 mois et 5 ans, avec une majorité entre 1 et 1,5 an ; l'âge moyen est de 22 mois (n = 73). On dénombre 28 verrats pour 7 truies<sup>6</sup>, ce qui constitue un écart important qui résulte d'une sélection assez inhabituelle. On ne dispose guère d'estimations conjointes de l'âge et du sexe, ce qui ne permet pas de caractériser davantage les modalités de cette sélection. Le fait que la plupart des os longs ne soient pas épiphysés ne favorise guère les estimations de statures<sup>7</sup>. Les huit résultats disponibles, entre 0,70 et 0,84 m, semblent assez élevés pour des porcs de la fin de l'âge du Fer, dont la taille moyenne est souvent proche de 0,70 m (Méniel 1987, p. 29 ; Horard-Herbin 1997,

<sup>6</sup> Ces déterminations ne prennent pas en considération les canines isolées, dont le dimorphisme favorise grandement les verrats : avec ces dernières le nombre de ces derniers passe à 47, celui des truies à 9.

<sup>7</sup> Coefficients de Teichert in : Chaix, Méniel 2001, p. 58.

p. 88 ; Foucras 2011, p. 79). Dans le fossé, d'après les scapulas gauches, ce ne sont pas moins de 39 sujets qui sont impliqués. La sélection des parties a favorisé la tête (37 % du nombre et 44 % de la masse des restes de porc), puis le jambon (respectivement 17 % et 19 %), l'épaule (15 % et 23 %), le rachis (12 % et 9 %) et les côtes (12 % et 4 %) alors que les pieds sont en retrait (6 % et 2 %). Les nombres minimum d'individus<sup>8</sup> permettent d'illustrer (Fig. 9) l'abondance du crâne (maxillaire et temporal), de la scapula, de l'humérus et du tibia. Enfin, on constate que les os gauches sont plus abondants que les droits (58 % des 720 os latéralisés), et cet écart concerne l'ensemble des régions anatomiques, à l'exception des pieds ; c'est pour les mandibules qu'il est le plus marqué (69 % pour le côté gauche) ; pour les autres régions, la part des gauches varie de 56 à 58 %.

Les bovins sont représentés par 450 restes (15,1 kg). Des estimations d'âges dentaires sont disponibles pour huit sujets, soit deux juvéniles de 3 et 4 mois, trois immatures entre 1 et 1,5 an, deux adultes de 6 et 9 ans et un sénile vers 15 ans. Malgré la faiblesse de l'échantillon, il apparaît assez clairement qu'il n'y a pas eu de sélection d'une classe d'âge privilégiée, comme c'est le cas à Fesques (Mantel 1997, p. 83), où presque tous les bœufs ont été sacrifiés vers deux ans. De même, il ne ressort pas de sélection fondée sur le sexe, puisqu'il a été trouvé des restes de six vaches et de trois mâles, entier ou non. Ces animaux sont assez petits, avec deux vaches<sup>9</sup> de 1,09 et 1,15 m, et deux bœufs vers 1,23 m. Au moins huit sujets (humérus droits) sont représentés (Fig. 10) surtout par des côtes (26 % du nombre et 11 % de la masse des os de bovins), puis des os de cuisse (20 % et 25 % respectivement), des vertèbres (16 % et 11 %) et des os d'épaule (14 % et 26 %) ; la tête (12 % et 14 %) et les pieds sont en retrait (12 % et 12 %). L'équilibre entre les os gauches (48 %) et droits (52 %) est à peu près respecté.

Les caprinés sont représentés par 200 restes (1,6 kg), parmi lesquels 31 de mouton et 3 de chèvre. Quatre sujets ont entre 1 et 2 ans, un cinquième environ 4 ans. En ce qui concerne le sexe,

<sup>8</sup> Soit le nombre de parties du squelette (N.M.P.S.), voir Chaix, Méniel 2001, p. 133.

<sup>9</sup> Coefficients de Matolcsi in : Chaix, Méniel 2001, p. 58.

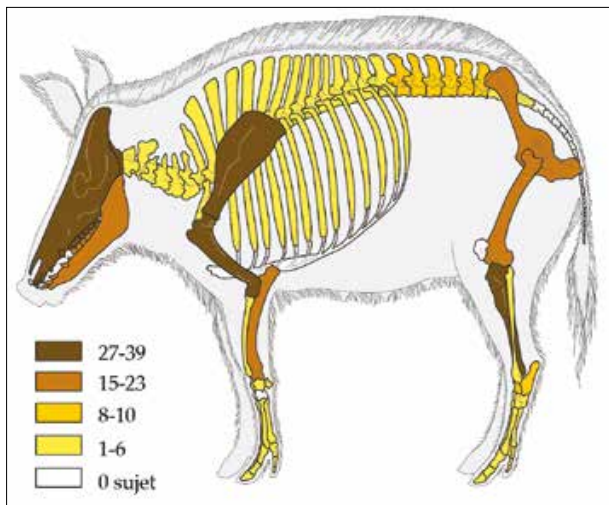


Fig. 9. Distribution anatomique des restes de porc du fossé d'Alésia (dessin P. Ménériel).

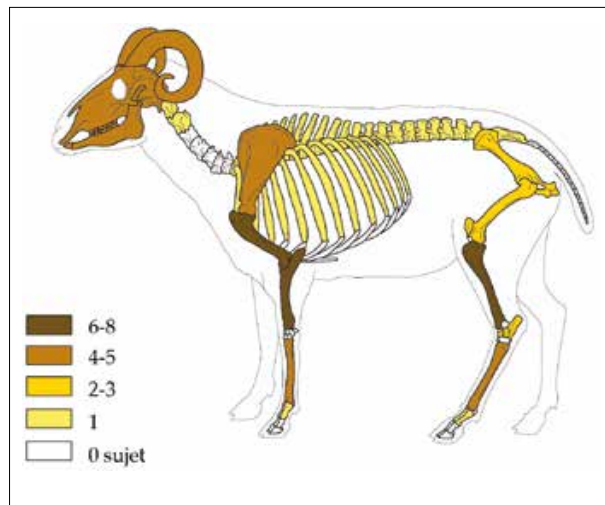


Fig. 11. Distribution anatomique des restes de caprinés du fossé d'Alésia (dessin P. Ménériel).

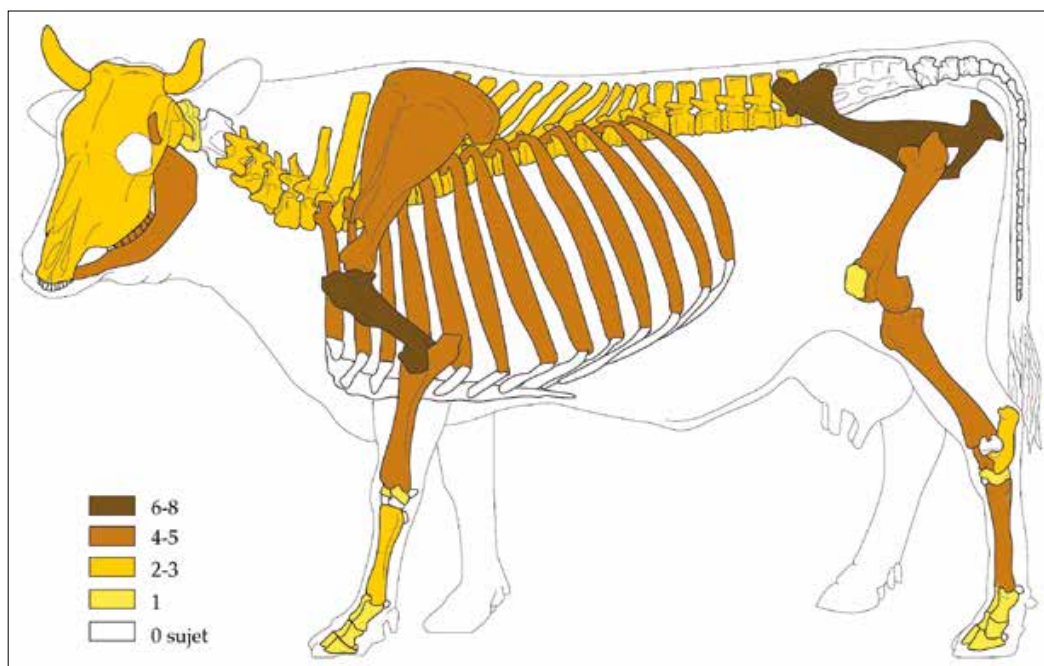


Fig. 10. Distribution anatomique des restes de bœuf du fossé d'Alésia (dessin P. Ménériel).

on dénombre une femelle, un bélier et une chèvre. Les moutons sont de taille moyenne pour l'époque, les deux estimations de statures, 0,59 et 0,60 m<sup>10</sup>, sont proches des valeurs moyennes de La Tène finale (Ménériel 1987, p. 25 ; Horard-Herbin 1997, p. 104 ; Foucras 2011, p. 71). Au moins huit caprinés (radius et tibia droits), dont au moins quatre moutons (métatarse gauche)

et une chèvre (chevilles), sont représentés dans le fossé (Fig. 11). Les restes de gigot (27 % du nombre et 26 % de la masse des restes de caprinés), de tête (respectivement 23 % et 36 %) et d'épaule (22 % et 24 %) sont majoritaires ; viennent ensuite les os de pieds (13 % et 10 %), les côtes (9 % et 2 %) et les vertèbres (6 % et 2 %). Enfin les os gauches (54 %) sont un peu plus abondants que les droits (46 %), mais l'écart, au regard du nombre de données (124), n'est guère significatif.

<sup>10</sup> Coefficients de Teichert in : Chaix, Ménériel 2001, p. 58.

Le cheval, seule forme d'équidé attestée dans le fossé, est représenté par 67 restes (3,9 kg). Il s'agit de la petite forme connue à la fin de l'âge du Fer, ce dont témoignent quatre estimations de statures<sup>11</sup> comprises entre 1,28 et 1,34 m. Si l'on considère l'inventaire des os, au moins deux sujets (scapula droite, radius droit, métacarpe gauche, fémur droit, tibia droit) sont impliqués. Toutefois, la prise en compte des estimations d'âges porte cet effectif à quatre, soit un poulain de moins de 1 an, un sujet entre 3 et 3,5 ans, un étalon vers 4 ans et un adulte de 9 ans<sup>12</sup>. Plusieurs ensembles anatomiques en connexion ont été découverts dans le fossé. Pour les adultes, il s'agit d'un fémur et d'un tibia droits, d'un pied droit, complet du tarse à la dernière phalange, et d'un pied gauche incomplet, soit le cunéiforme et les trois métatarses ; pour le poulain, il s'agit du distum non épiphysé du radius droit avec quatre carpes et du tibia droit avec talus et calcanéum. En outre, une paire de scapulas d'adulte a été reconstituée.

Les restes du poulain, du fait de leur aspect, peuvent facilement être distingués de ceux des adultes, ce qui permet d'en dresser un inventaire. En dehors de l'atlas, les os proviennent des membres scapulaire et pelvien droits. Ces deux membres sont représentés de manière lacunaire<sup>13</sup>. Ces éléments proviennent des niveaux supérieurs du comblement (US 2745, 2747, 2750 et 2760). Aucune trace de découpe n'a été relevée sur ces os, ce qui laisse supposer qu'ils ont été prélevés sur une carcasse qui a connu une phase de décomposition en dehors du fossé.

Le spectre anatomique des trois chevaux adultes est moins cohérent, avec des éléments de crâne (temporal, occipitaux), une mandibule, deux thoraciques, quatre fragments de côtes, des os d'épaules (trois scapulas, deux fragments de radius), de cuisses (coxaal, fémur, deux tibias), trois carpes, douze tarses, dix métapodes, huit phalanges et un sésamoïde. En masse, ce sont les pieds (36 %) et la cuisse (37 %) qui dominent l'ensemble ; on trouve ensuite l'épaule (19 %), alors que la tête (6 %), le rachis (1 %) et les côtes (1 %) sont nettement en retrait. Une phalange I présente un sillon qui peut résulter d'une incision de la peau ou d'un prélèvement de tendon. Un sillon sur un fragment de côte peut témoigner d'un prélèvement ponctuel de viande.

Le chien est représenté par 21 restes (86 g). Faut de doublon, ce petit ensemble pourrait provenir d'un seul individu, mais la présence d'une cervicale épiphysée implique un sujet de plus de 2 ans alors qu'une lombaire non épiphysée provient d'un sujet de moins de 1,5 an. La plupart de ces os sont fragmentés, mais un coxaal de petites dimensions (US 2499) peut être attribué à un

chien d'une stature d'une trentaine de centimètres. Toutes les parties du squelette, à l'exception des côtes, sont représentées<sup>14</sup>. Des éléments d'une main gauche constituent le seul ensemble anatomique en connexion retrouvé dans le fossé.

Les mammifères sauvages, relativement bien représentés (44 restes, 1,8 kg), sont pour les trois quarts issus du cerf. De cet animal il a surtout été retrouvé des côtes (n = 10) et des os de l'épaule (n = 7) et du cuissot (n = 7) ; les autres régions, tête, rachis et pieds, sont beaucoup moins fréquentes (n = 9 en tout). Le sanglier est plus rare : cinq lombaires et une côte lui ont été attribuées. Du lièvre, il a été retrouvé une scapula et deux métacarpes, et du chevreuil, un éclat de coxaal et un fragment de tibia.

Enfin, trois os d'oiseaux ont été recueillis, parmi lesquels une clavicule d'oie.

Ces ossements, du fait de leur contexte d'enfouissement et de leur association avec de nombreux tessons d'amphores, peuvent témoigner de banquets. La comparaison avec d'autres sanctuaires<sup>15</sup> (Fig. 12) montre effectivement que les restes du fossé gaulois d'Alésia se rapprochent de ceux d'une série de dépôts de banquet caractérisés par l'abondance de porc. La

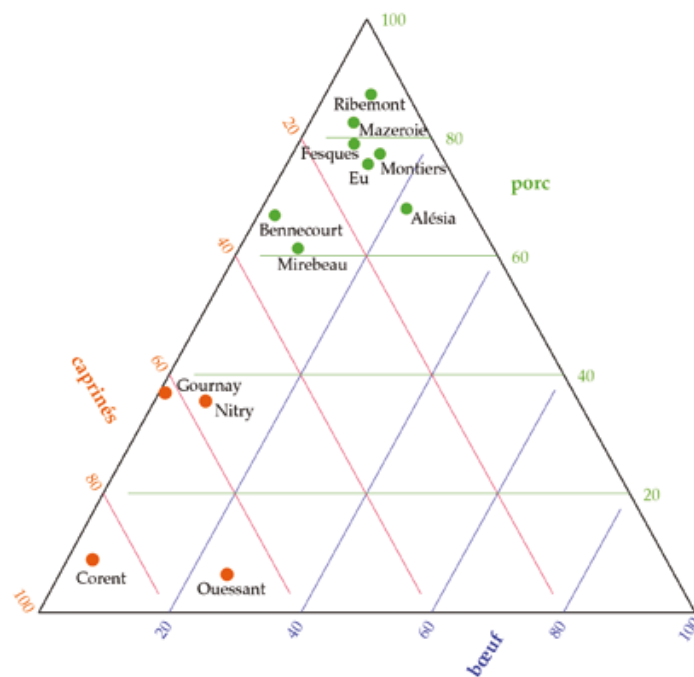


Fig. 12. Fréquences relatives, d'après les nombres de restes, des principaux mammifères domestiques dans un certain nombre de dépôts de sanctuaires gaulois (dessin P. Méniel).

<sup>11</sup> Coefficients de Kiesewalter in : Chaix, Méniel 2001, p. 58.

<sup>12</sup> Les éléments permettant de distinguer ces quatre sujets (Schmid 1972) sont : un métapode et deux phalanges non épiphysés (moins d'un an) ; un fémur dont le proximum n'est pas soudé alors que le distum l'est (entre 3 et 3,5 ans) ; une mandibule vers 4 ans et une thoracique avec un disque soudé et un non soudé (entre 4 et 5 ans) ; une incisive I supérieure gauche de 9 ans.

<sup>13</sup> De l'ensemble des os du membre scapulaire il a été retrouvé un fragment de scapula, les épiphyses proximales et distales de l'humérus et du radius, la diaphyse de l'ulna, deux carpes et l'épiphysse distale du métacarpe. Du pelvien droit il subsiste un fragment du coxaal, le tibia, le talus, le calcanéum et l'épiphysse distale du métatarses. De l'un ou l'autre de ces deux membres, proviennent des métapodes II et IV, un proximum de phalange I, une phalange II et deux phalanges III.

<sup>14</sup> Soit un maxillaire et une mandibule gauches, un éclat de mandibule, trois dents, trois cervicales, une lombaire, des fragments de deux humérus, d'une ulna, de deux coxaux, de quatre fémurs, un métapode et des éléments d'une main gauche (1 carpe, 4 métacarpes et 2 phalanges I).

<sup>15</sup> Une liste de ces sites est donnée en annexe.



Fig. 13. Carte de sanctuaires ayant livré des restes de banquets ou de sacrifice (dessin P. Méniel).

plupart, à l'exception de Mirebeau, se trouvent en Gaule Belgique (Fig. 13)<sup>16</sup>. Ils se distinguent assez clairement d'une autre catégorie de restes de banquet, au cours desquels ce sont surtout des caprinés qui ont été consommés. Cette dualité repose sur les petits animaux du cheptel, sans doute mieux adaptés aux nécessités des banquets que les bovins qui, lorsqu'ils sont sacrifiés et découpés<sup>17</sup> en nombre dans certains sanctuaires, comme ceux du Titelberg (Metzler *et al.* 2016), de Mandeure (Barral *et al.* 2009) ou de Mirebeau (Méniel 2016), ne semblent pas y avoir été consommés lors de banquets. Ici les quelques restes de bovins associés à ces restes de porc sont surtout des tronçons de côtes. Les dépôts de restes de porc d'un certain nombre de ces sites sont dépourvus, ou presque, d'os de pieds. En définitive, l'analyse montre que le remplissage du fossé d'Alésia se rapproche de ceux des sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre et de Fesques (St 250).

#### *La faune des autres structures gauloises*

En tout 280 restes (1,7 kg), dont 150 déterminés (1,5 kg), ont été recueillis dans 17 US trop pauvres (de 1 à 35 restes déterminés) pour permettre un traitement individuel. D'autre part, ces US correspondent à des contextes assez divers, fosses (n = 6), trous de poteau (4), strates (4), tranchée (1), drain (1) et empiérement (1). L'ensemble est dominé par le porc (47 % du nombre et 31 % de la masse des restes déterminés), puis le bœuf (respectivement 25 % et 49 %) et les caprinés (23 % et 18 %). Les autres animaux, le chien (2 % et 0 %), le cheval (1 % et 2 %), les mammifères sauvages (1 % et 0 %) et les oiseaux (1 % et 0 %) sont très minoritaires. Comparé à l'ensemble de vestiges recueilli dans le fossé, le porc est relativement moins abondant, au profit du bœuf et des caprinés. Le cheval est également moins fréquent, surtout si l'on considère la masse des os.

#### *Conclusions*

Les ossements issus des structures gauloises, au premier rang desquelles se trouve le fossé, sont en grande partie issus de porc. En cela ils sont similaires à ceux qui témoignent de banquets dans d'autres sanctuaires du deuxième âge du Fer. À ces restes de porcs, s'ajoutent des os de bovins, dont une part assez importante de côtes, et quelques vestiges de caprinés. Tout cela conforte les similitudes avec ces restes de banquets. Toutefois des os de pieds

<sup>16</sup> Ici nous avons pris en compte la structure 4025, une des grandes fosses gauloises représentatives des rejets de banquet dans ce vaste site complexe (Méniel 2016).

<sup>17</sup> Il faut bien distinguer ces sacrifices suivis de découpe de ceux à la suite desquels les animaux sont abandonnés à la décomposition.

ont été trouvés, ce qui permet d'établir une différence avec plusieurs dépôts de Gaule Belgique, mais des rapprochements avec Mazeriole et Mirebeau-sur-Bèze, par exemple. L'autre composante remarquable de ces dépôts consiste en restes de chevaux, jeune et adultes. Mis à part une trace de prélèvement de tendons ou de peau, l'absence de sillons dus au passage du couteau montre que ces animaux n'ont pas été consommés et plusieurs indices indiquent des os prélevés sur des carcasses décomposées en dehors du fossé. Ce type de pratique est attesté dans certains sanctuaires, à Saint-Just-en-Chaussée ou à Gournay-sur-Aronde notamment. Enfin, si la volaille est très rare, le gibier, le cerf en particulier, est assez présent. Là encore cela permet d'établir des rapprochements, avec Mirebeau-sur-Bèze notamment, et des distinctions, notamment avec les sanctuaires de Gaule Belgique, où ces animaux sont très rares, voire absents.

Mais malgré ces nuances et la vision du fossé qui reste très partielle, non seulement du fait de l'arasement et les amputations, mais aussi par une fouille ponctuelle, ce qui empêche une approche spatiale, et la mise en évidence d'éventuelles d'autres catégories de dépôts, ces dépôts s'inscrivent bien dans la série des amas de banquetts, avec une association aux amphores qui n'est pas si fréquente. En effet, l'autre grande catégorie de mobilier recueilli dans le fossé est constituée de fragments d'amphore.

## Les amphores

Parmi les mobiliers archéologiques mis au jour sur le plateau d'Alésia, les amphores forment un ensemble remarquable, et ce dans tous les secteurs fouillés depuis des décennies. Une très large part concerne les amphores provenant de l'Italie tardo-républicaine, notamment les Dressel 1, souvent retrouvées en situation secondaire voire tertiaire, au gré des reconstructions et des transformations des espaces (Espérandieu 1910 ; Grand 1969 ; Mangin 1980 ; Bénard 1994 ; Olmer 1997). De fait, les données chronologiques que l'on en attendrait sont biaisées, mais leur fort « bruit de fond » est le signe de la prospérité des importations à La Tène finale, inégalée aux époques suivantes.

Un bilan sur les différentes opérations fait état de plus de 25000 fragments (Fig. 14), pour lequel les fouilles récentes du

Amphores de l'époque tardo-républicaine			
Secteur	NR	NMI	Bibliographie
Fanderolle Nord	275	35	Olmer 1997
Fanderolle Ouest	2223	194	Olmer 1997
Zone du Forum (état -70/+20)	2863	111	Olmer 1997
Théâtre (2004-2007)	1531	34	Rossi 2007
Résiduel divers secteurs	907	24	Olmer 1997
En Surlot	59	21	Aubin 2017
Apollon Moritasgus (2008-2017)	16284	686	Étude Olmer
Fossés enclos Gaulois Apollon Moritasgus	1827	85	Étude Olmer
TOTAL	25969	1190	

Fig. 14. Comptages généraux des amphores tardo-républicaines à Alésia.

sanctuaire d'Apollon Moritasgus, où se situe l'enclos gaulois, apportent des éléments très intéressants à plusieurs points de vue. D'une part, les volumes d'amphores de ce secteur sont très largement supérieurs à toutes les autres découvertes réparties sur l'oppidum (70 % du NR et 60 % du NMI). D'autre part, le volet chronologique est assez précis, apportant des informations nouvelles sur l'occupation précoce de ce secteur, remontant à LTD1b, alors que cette période n'est que très peu perceptible ailleurs, où les faciès de LTD2b et Augustéen précoce sont privilégiés (Olmer 1997).

On compte au total, pour les campagnes 2008-2017 du sanctuaire d'Apollon Moritasgus, un NMI de 771 amphores pour 18 111 fragments. Les Dressel 1 italiques sont très largement majoritaires (98 %), auxquelles il faut ajouter de très rares autres amphores républicaines en provenance d'Espagne (Dressel 1 également ; 5 ind.) et d'Adriatique (Lamboglia 2 ; 3 ind.) ou hellénistiques de Mer Égée (Cos ; 1 ind.). On remarque l'absence de tous les types qui caractérisent la période césarienne (par exemple de Tarraconaise, comme les Pascual 1 ou des Dressel 2/4 d'Italie), signe tangible d'un hiatus entre l'occupation à l'époque gauloise et les constructions d'époque impériale.

Au regard de ces résultats, les fossés gaulois du sanctuaire ont livré un lot plutôt modeste d'amphores italiques, avec 1 827 fragments pour un NMI de 72 amphores pour la branche Sud, pour seulement 13 NMI dans la branche Est, en l'occurrence moins explorée. Contrairement aux autres zones, notamment celles situées à l'intérieur de l'enclos, largement bouleversées par les constructions postérieures, les débris d'amphores mis au jour dans les fossés résultent sans doute d'un processus de dépôt assez rapide, dans le comblement final (Fig. 15).

Cernant la taphonomie, on s'interroge sur les modalités des consommations notamment au regard de la très grande cohérence des faciès des amphores sur l'ensemble de la zone du sanctuaire d'Apollon Moritasgus. Les amphores des fossés, comme les autres, ne présentent pas de trace spécifique d'ouverture ou de tri comme au Verbe Incarné par exemple (Maza 1998 ; Poux 2000a). Celles des fossés sont toutefois assez dégradées, peut-être en raison d'une érosion subie par leur situation, où l'eau a pu circuler. Les remblais romains à l'intérieur de l'enclos, parfois très chargés en amphores (par exemple US 2796/2758 ou 2716), livrent des ensembles mieux conservés, avec exceptionnellement de gros fragments (jusqu'à un quart d'amphore) pour lesquels néanmoins nous n'avons pas observé de traces spécifiques de coup, de sabrage ou de tri, confirmant un rejet de nature plutôt détritique. Si les vins contenus dans les amphores ont été consommés dans le cadre de banquetts sur le site, elles n'ont pas subi de traitement particulier.

Ce sont sans doute les aspects chronologiques qui apportent le plus d'informations, pour lesquels les amphores sont généralement peu fiables. Ici, tant pour les fossés que pour les remblais internes à l'enclos, les restes amphoriques sont très cohérents et proposent un faciès quasi identique (Fig. 16 et 17) : bords peu développés, de formes sub-triangulaires ou en bandeaux petits, fonds petits et en forme de bouton terminal, épaules arrondies ou peu marquées. On remarque six estampilles (JN[ sur un bord ; NIP ou NIR, AN, et deux symboles, tous situés au bas de



Fig. 15. Répartition des restes d'amphores tardo-républicaines dans les fossés sud et est (en NR et NMI).

l'anse) qui ne sont guères comparables aux corpus connus, ainsi qu'un *titulus pictus* (H.I) incomplet et peint en rouge, là encore sans comparaison directe. On rappellera la découverte par E. Espérandieu en 1910, dans le temple octogonal (Espérandieu 1910), d'une estampille SES inaugurant de nombreuses études à propos de la famille des *Sestii* et de leur rôle dans le commerce à l'époque tardo-républicaine (Olmer *et al.* 2015).

En ce qui concerne la chronologie des dépôts, à l'appui d'un calcul effectué à partir de 58 bords, les amphores déposées dans les fossés se placent dans la classe 2 et dans une moindre mesure dans la classe 2/3 de V. Guichard (Fig. 18, A et C). Par comparaison avec des ensembles d'Auvergne (Fig. 18, D), ces deux classes se réfèrent à la période de LTD1b (Guichard 1997 ; Deberge *et al.* 2007). C'est également le constat que l'on peut faire pour l'ensemble des autres bords issus des divers contextes du site (calcul effectué à partir de 205 bords) où la classe 2 et dans une moindre mesure la classe 2/3 sont très largement majoritaires (Fig. 18, B et C), confirmant la fourchette chronologique à LTD1b et donc une grande cohérence entre les divers secteurs. La puissance des constructions du sanctuaire à l'époque impériale a manifestement occulté des structures gauloises qui renfermaient des amphores en grand nombre (peut-être des aménagements totalement bouleversés).

La consommation de vin, dans le cadre de pratiques commensales liées au banquet politique ou aristocratique, est bien

connue dans les sanctuaires de l'époque laténienne, mais le cas du complexe « Apollon Moritasgus » apporte des données importantes au dossier. Une cinquantaine de sites nous permettent d'établir des comparaisons (Fig. 19) selon le rang des données quantitatives disponibles, toutefois très disparates à l'échelle de la Gaule septentrionale. En effet, elles peuvent être très modestes ou au contraire conséquentes, mais dans tous les cas elles sont toujours conjuguées exclusivement aux pratiques de festins ou banquets. Or, il est peu probable qu'une ou deux amphores aient eu le même rôle que 500 ou 1000. Il est donc judicieux de hiérarchiser les conditions de consommation. Pour la plupart des sites retenus, les amphores sont seulement mentionnées et on ne connaît pas leur nombre, sans doute modeste (NR et NMI sont alors notés 1 ; Fig. 19). C'est l'interprétation du site qui combine les amphores à des pratiques rituelles, à des consommations collectives le plus souvent (enclos ruraux, souterrain, etc.). Une vingtaine de sites livrent des données plus substantielles : entre 5 et 10 amphores pour Bennecourt « La butte du Moulin », Bruyères-sur-Oise (Poux 2004), Nîtry « Champagne » (Nouvel 2011), Orcines « sommet du Puy-de-Dôme » (Arcelin, Bruneaux 2003), Ribemont-sur-Ancre « Le Champ Crézette » (Laubenheimer, Marlière 2010), Trouy (Barthélémy 2005), La Villeneuve-au-Châtelot « Les Grèves » (Olmer 1997). Concernant les sanctuaires de Saumeray « Bas des Touches » (Poux 2004) et de Bessines « Grand Champs Est » (Lemaître, Sanchez 2009),

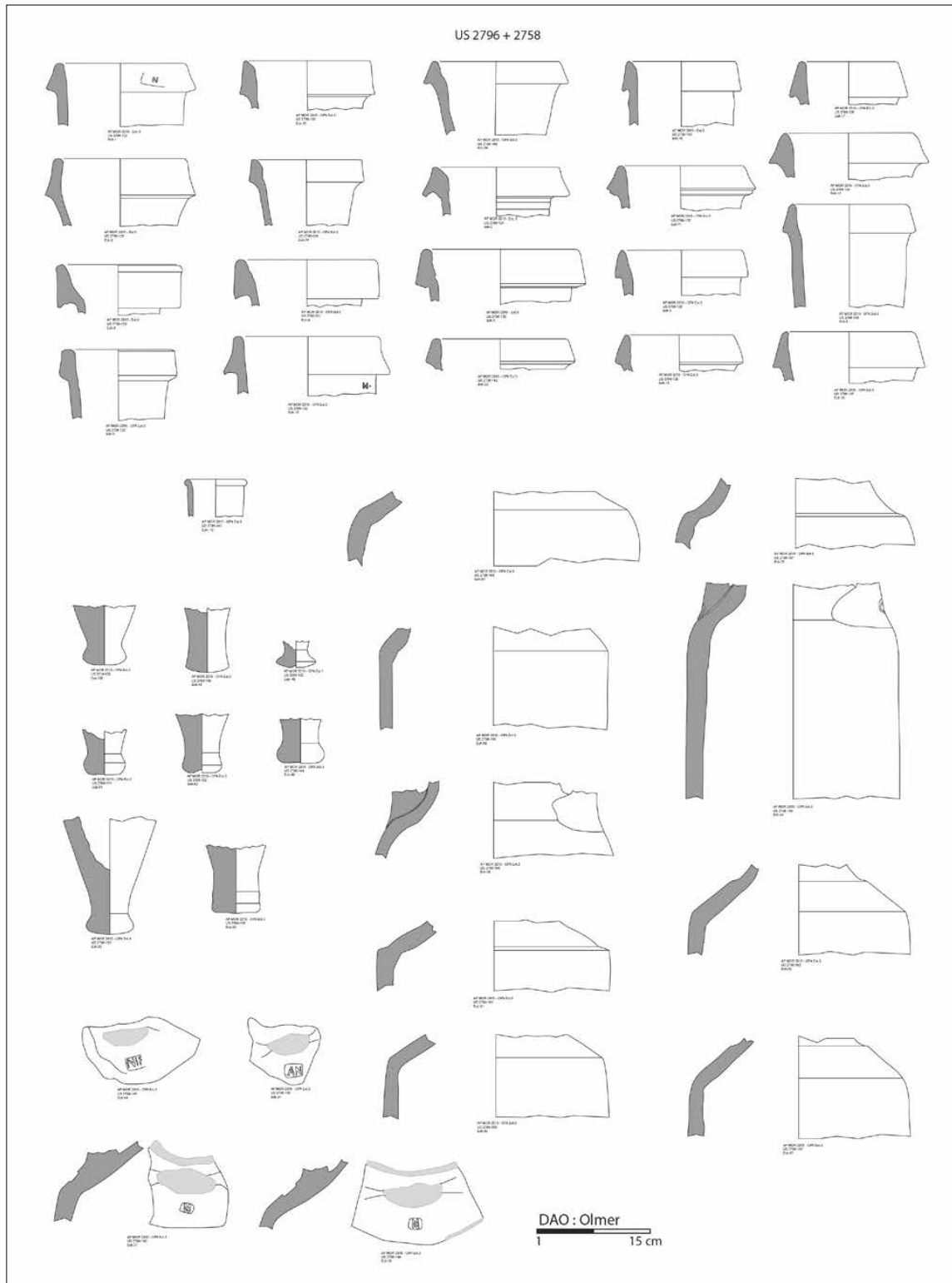


Fig. 16. Les amphores du contexte 2796+2758.

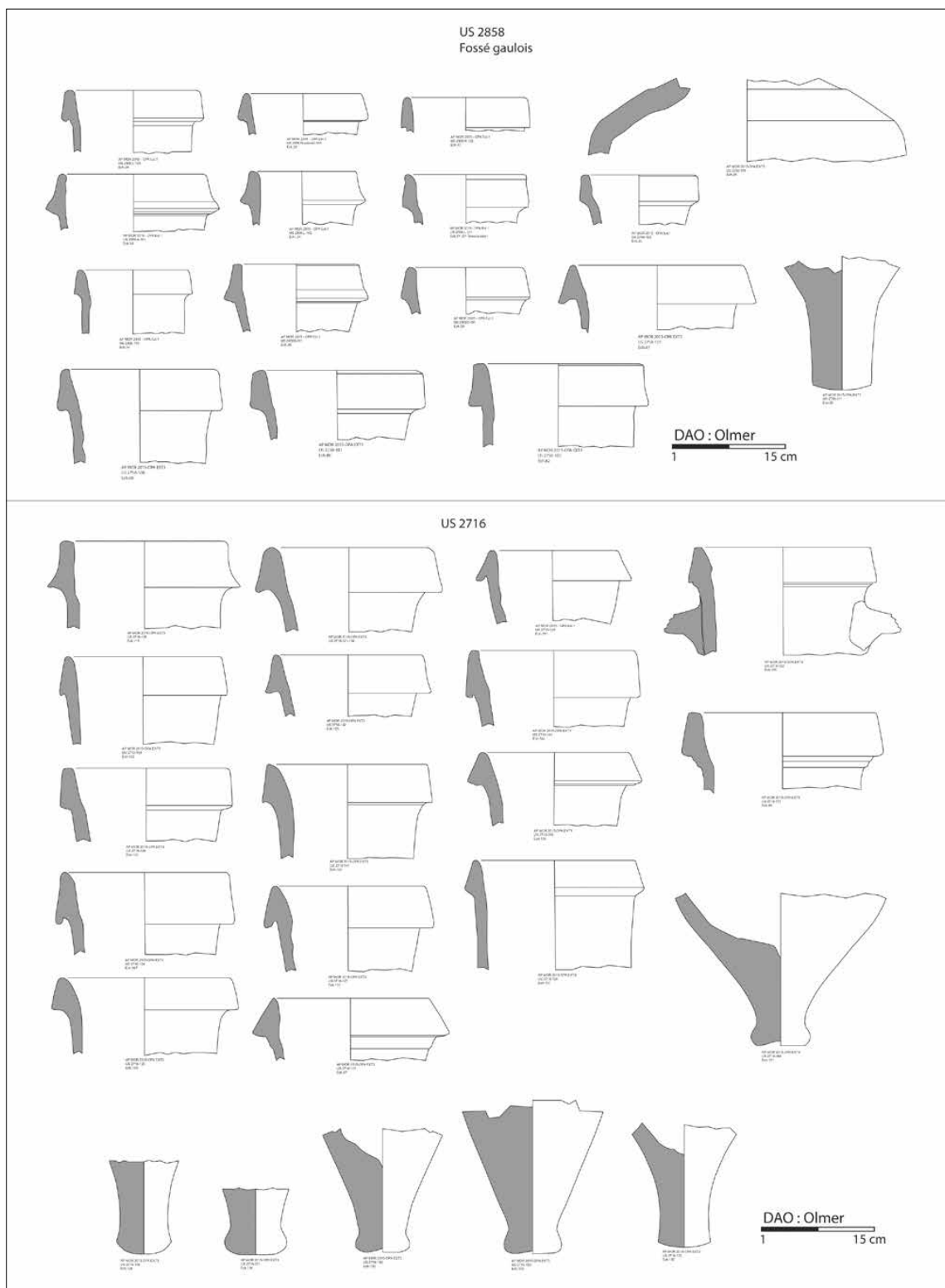


Fig. 17. Les amphores du fossé gaulois (US 2858) et du contexte 2716.



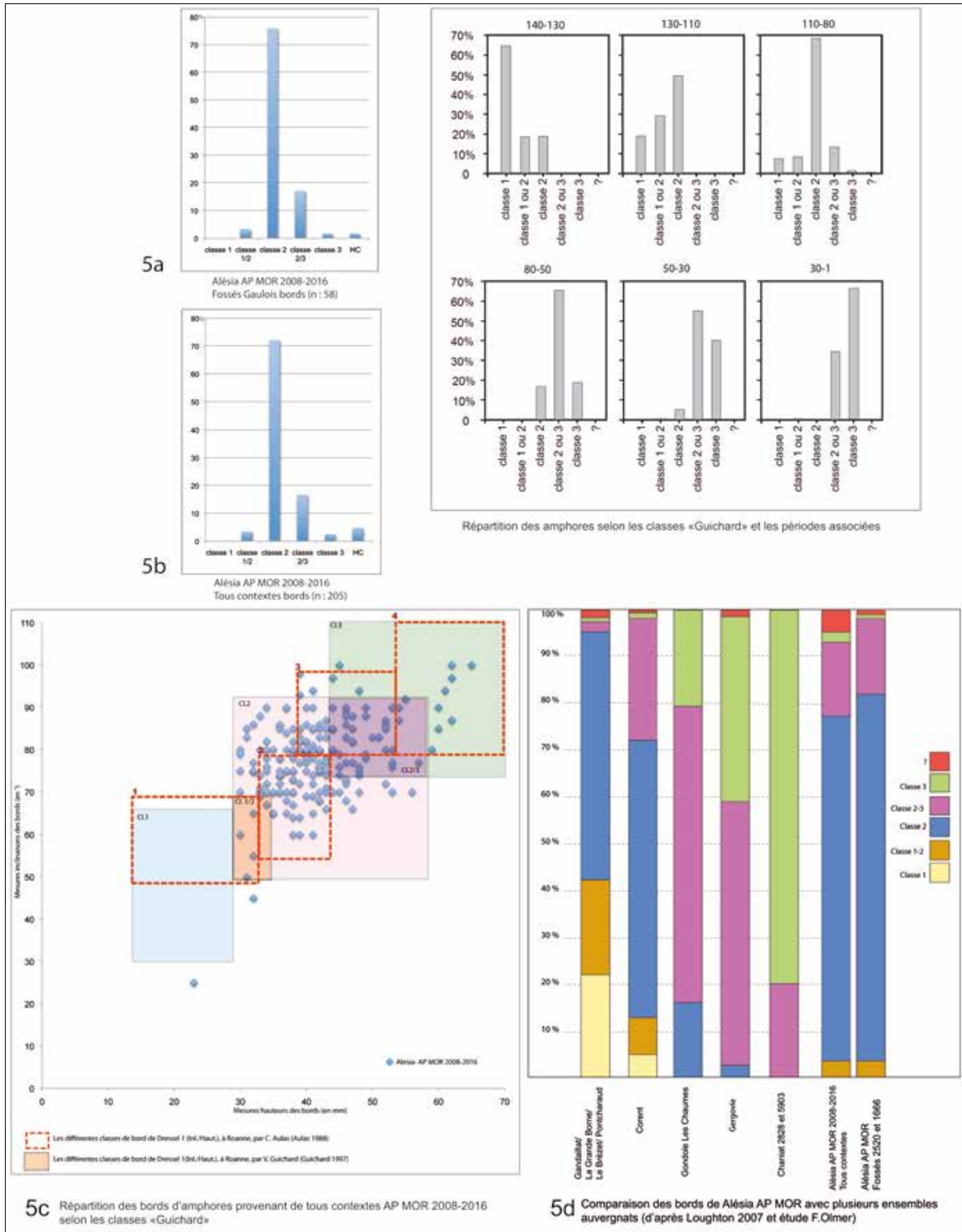


Fig. 18A et B. Répartition des amphores (fossés seuls ou tous contextes) selon les classes « Guichard » et les périodes associées. C. Répartition des bords d'amphores provenant de tous contextes AP MOR 2008-2016 selon les classes « Guichard ». D. Comparaison des bords de Alésia AP MOR avec plusieurs ensembles auvergnats (d'après Loughton in Deberge *et al.* 2007 et étude F.Olmer).

malgré un nombre conséquent de fragments on ne connaît pas le nombre minimum d'amphores consommées. Finalement, seuls quelques sites sortent du lot. Ainsi, semblant ne pas apparaître directement liés à l'espace culturel *stricto sensu*, les fragments d'amphores du site d'Acy-Romance « La Warde », comptent près de 500 fragments, dispersés dans de très nombreuses structures, pour l'équivalent d'au moins une quinzaine d'individus (étude Olmer). À Pithiviers-le-Vieil, ce sont une trentaine d'amphores qui ont été mises au jour (Barthélémy 2005), comme à Muron (Arcelin, Bruneaux 2003). Le vin de plus de 80 amphores aurait été consommé sur le sanctuaire du Brézet à Clermont-Ferrand (Poux 2004). La liste des sanctuaires laténiens ayant livré beaucoup de vin est finalement assez courte : 150 amphores à Molesme « Sur les Creux », 219 à Mirebeau-sur-Bèze « la Fenotte » et 227 à Saint-Amand-sur-Ornain « Mazeriole » (Poux 2004). Le site du Verbe Incarné a livré 272 amphores, manifestement très fragmentées et triées lors de leur rejet/dépôt (Génin, Picon 1989). L'enclos de Sarrewerden serait à rapprocher de la catégorie des sanctuaires en raison de la taphonomie des 430 amphores, dont les restes ont été déposés dans deux branches de fossés d'un enclos quadrangulaire, à la manière de charretées organisées, suite à des bris soigneux (sabrages et concassages), comme si chaque « banquet » se singularisait par un dépôt. Trois sites restent exceptionnels. Le premier d'entre eux est Corent, qui a livré les restes de plus de 1000 amphores, dont le vin a été consommé dans le cadre de festins (Poux, Demierre 2015). Le deuxième est l'enclos de « La Croix-du-Buis » à Arnac-la-Poste où plus de 800 amphores ont été consommées, suscitant de vifs débats (Toléro i Mur, Vignerot 1998) et enfin Alésia « Apollon Moritagus » qui apparaît dès lors comme l'un des sites majeurs à l'échelle de la Gaule concernant des consommations collectives. Du point de vue d'un hypothétique *ratio* entre la superficie des deux sites précédents et des estimations de volumes de vin, les résultats seraient assez comparables, entre 175 et 250 hectolitres de boisson, soit des centaines de convives, voire des milliers. D'autres sites sont susceptibles de venir augmenter la discussion, comme Bibracte par exemple, qui n'a pas encore livré cependant de vestige de lieu(x) où se seraient déroulés des banquets.

Les recherches récentes tendent à battre en brèche l'hypothèse de consommations de vin uniquement réservées aux seules élites, idéalisée par l'expression « le vin, la boisson des riches » utilisée par Poseidonios et maintes fois reprise dans son opposition à « la bière ou l'hydromel : la boisson des moins aisés » (Athénée, *Deipnosophistes*, 4. 152c). Le passage mentionne les origines des vins depuis l'Italie ou Marseille, cette dernière étant vraiment problématique puisqu'aux deux derniers siècles avant notre ère, la diffusion des vins Marseillais était devenue quasi inexistante. De quels vins parlait Poseidonios ? Des vins plus anciens ? Des vins étrusques venant d'Italie, et des vins de Marseille de la grande époque, archaïque ou classique, où ils sont les seuls à circuler le long des grands axes de la Gaule et de l'Allemagne vers les résidences princières ? Les volumes d'amphores vinaires sont tels à la période laténienne, des millions d'hectolitres circulant partout en Gaule, qu'il n'y a plus lieu de croire à des restrictions d'ordre social aussi radicales. Au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., les importations de vin sont extraordinairement plus variées qu'on pouvait le penser

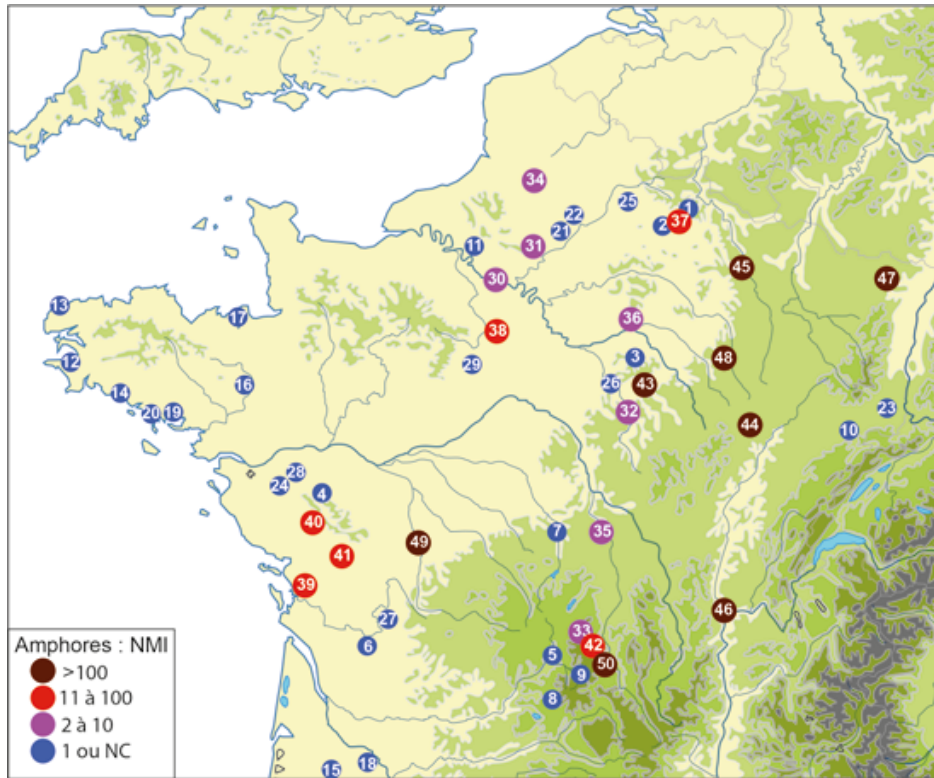
il y a encore seulement une dizaine d'années. Prioritairement en provenance d'Italie tyrrhénienne qui compte de nombreux vignobles ayant fait l'objet d'avis circonstanciés de la part des sources historiques, tout particulièrement Plinius et Columelle, qui décrivent avec soin le plus infect des vins comme les grands crus (Tchernia 1986). Les vins viennent également de l'Adriatique, de la péninsule Ibérique, de Mer Égée et même d'Afrique du Nord, comme nous le montrent les découvertes d'Alésia. C'est donc un panel très large de goûts et de coûts qui s'offraient aux Gaulois. On peut supposer qu'il serait alors possible de hiérarchiser les qualités des vins pour viser à hiérarchiser les buveurs. Ces 50 sites expriment la très grande amplitude des distributions à l'échelle de la Gaule et montrent des consommations sinon standardisées, du moins assez semblables. Du souterrain breton, peut-être le lieu de pratiques familiales, aux vastes sanctuaires de cité, de l'enclos rural modeste aux lieux de probables cérémonies politiques ou pratiques culturelles d'importance, toutes les facettes de ces pratiques s'expriment avec le vin comme plus petit dénominateur commun. Suivent ensuite les outils, objets et ustensiles qui donneront aux sites leurs spécificités.

À Alésia, dans l'emprise du sanctuaire d'Apollon Moritagus, la précocité de ses divers ensembles et témoignages d'amphores nous engage à nous interroger sur les modalités de la/les consommation(s) des dizaines de milliers de litres de vins italiens, qui auraient été distribués à une population nombreuse, peut-être lors de l'organisation de cérémonies rassemblant l'ensemble de la communauté dans l'enceinte du sanctuaire.

## La céramique

En dehors des amphores, la céramique n'est représentée, pour ce qui est uniquement du matériel recueilli dans les comblements de la branche sud, que par 511 fragments (dont 249 proviennent du comblement final). La vaisselle culinaire, grossière (188 frgts) et semi-grossière (100 frgts), non tournée et tournassée, est la plus abondante avec un répertoire de formes où dominent les pots à cuire, caractérisés par une lèvre éversée et une ligne d'incisions obliques au sommet de la panse (26 bords). Quelques bords de marmites complètent ce répertoire, ainsi que des jattes. La céramique fine noire lissée, tournée, (140 frgts), compte plusieurs pots/gobelets à décor ondulé ainsi que des jattes et écuelles à bord éversé et profil en S. La céramique peinte de couleur lie de vin, catégorie bien représentée à Alésia et sur l'oppidum du Mont Beuvray compte 31 tessons dont 3 bords de vase tonnelet. À noter que sur l'ensemble du lot, beaucoup de tessons portent des traces de feu ou sont brûlés. Contrairement à ce que pouvait laisser espérer le sondage de 2010 sur 5 m de la branche sud du fossé, aucun nouveau tesson de campanienne n'a été recueilli sur les 40 m de fossé fouillé sur la branche sud<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> Nous remercions pour son aide F. Creuzenet (Université de Bourgogne/ARTEHIS), qui contribue à l'étude de la céramique avec V. Morisse (doctorant, Paris 1/ARSCAN) et J. Simon (Service archéologique, ville de Chartres).



n°	Dpt	Commune	Lieu-dit	NR	NMI	Période	Bibliographie
1	68	BAALONS-BOUVELLEMONT	Fanum de Baâlons	1	1	LT D2	Poux 2004
2	08	NANTEUIL-SUR-AISNE	Népellers	1	1	LT D1-D2	Poux 2004
3	10	VILLEMAUR-SUR-VANNE	La Pature du Haut	1	1	LT C2-D1-D2	Denajar 2005
4	85	ANTIGNY	Gué de Sciaux	1	1	LT D2	Lemaître 2008
5	15	LANDEYRAT	Les Veyrines	1	1	LT D1-D2	Provost et Vallat 1996
6	16	MAINXE	Croix des Sabies	1	1	LT D1-D2	Gomez de Soto 1984
7	18	DREVANT	Sanctuaire de Drevant	1	1	LT D2	Poux 2004
8	19	NAVES	Tintignac	1	1	LT D1-D2	Poux 2004
9	19	USSEL	Puits de Clozange	1	1	LT D1-D2	Poux 2004
10	25	MANDEURE	Clos du Château	1	1	LT D1-D2	Barral et alii 2007
11	27	MORGNY	L'Ermitage	1	1	LT D2	Dechezleprêtre 2006
12	29	DOUARNENEZ	Trougouzel	1	1	LT D2	Poux 2004
13	29	LANDEDA	Île Guennoc	1	1	LT D2	Poux 2004
14	29	MOELAN-SUR-MER	Kergoustance	1	1	LT D2	Poux 2004
15	32	VIC-FEZENSAC	Saint-Jean-de-Castets	1	1	LT D2	Arcelin, Brunaux 2003
16	35	MORDELLES	Sermon	1	1	LT D1-D2	Arcelin, Brunaux 2003
17	35	SAINT-MALO	Les Sept Perthuis	1	1	LT D1-D2	Arcelin, Brunaux 2003
18	46	CALES	Mezin	1	1	LT D2	Poux 2004
19	56	LARMOR-BADEN	Gavrinis	1	1	LT D2	Poux 2004
20	56	TRINITE-SUR-MER (LA)	Mané-Roulade	1	1	LT D2	Poux 2004
21	60	ESTREES-SAINT-DENIS	Estrée	1	1	LT D2	Roymans 1990
22	60	SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE	Saint-Just	1	1	LT D2	Poux 2004
23	68	ILLFURTH	Schwarzacker	1	1	LT D2	Poux 2004
24	79	FAYE-L'ABESSE	Les Crânières	1	1	LT C2-D1-D2	Poux 2004
25	80	CHILLY	Chilly (fosse S)	1	1	LT D1	Poux 2004
26	89	ACCOLAY	Passerelle ruinée	1	1	LT D2	Arcelin, Brunaux 2003
27	16	AGRIS	Grotte des Pérats	3	1	LT D1-D2	Ducongé, Gomez de Soto 2007
28	79	BESSINES	Grand-Champs Est	20	1	LT D1-D2	Lemaître, Sanchez 2009
29	28	SAUMERAY	Bas des Touches	98	1	LT C2-D1-D2	Poux 2004
30	78	BENNECOURT	La Butte du Moulin	5	5	LT D2	Poux 2004
31	95	BRUYERES-SUR-OISE	Bruyères	5	5	LT D2	Poux 2004
32	89	NITRY	Champagne	10	5	LT D2	Nouvel et alii 2008
33	63	ORCINES	Sommet du Puy de Dôme	6	6	LT C2-D1-D2	Arcelin, Brunaux 2003
34	80	RIBEMONT-SUR-ANCRE	Le Champ Crézette	167	7	LT C2-D1-D2	Laubenheimer, Marlière 2010
35	18	TROUY	Sanctuaire de Trouy	9	9	LT D2	Barthélemy 2005
36	10	VILLENEUVE-AU-CHATELOT (LA)	Les Grèves	10	10	LT C2-D1-D2	Olmer 1997
37	08	ACY-ROMANCE	La Wardé	471	15	LT C2-D1	Etude Olmer
38	45	PITHIVIERS-LE-VEIL	centre ville	31	31	LT D1-D2	Barthélemy 2005
39	17	MURON	Les Prés de Lise	90	34	LT C2-D1	Arcelin, Brunaux 2003
40	86	NAINTRE	Vieux-Poitiers	50	50	LT C2-D1	Lemaître et alii 2007
41	85	FONTENAY-LE-COMTE	Les Genêts	2758	60	LT C2-D1	Nillesse 1996
42	63	CLERMONT-FERRAND	Le Brézet	NC	82	LT C2-D1	Poux 2004
43	21	MOESME	Sur les Creux	2543	151	LT D1-D2	Etude Olmer
44	21	MIREBEAU-SUR-BEZE	La Fenotte	2340	219	LT C2-D1-D2	Arcelin, Brunaux 2003
45	55	NAIX-AUX-FORGES	Mazeroie	2554	227	LT D2	Poux 2004
46	69	LYON	Verbe Incarné	14261	272	LT D1-D2	Génin, Picon 1989
47	67	SARREWERDEN	Le long de la RD 8	6174	430	LT D1-D2	Félu, Olmer 2014
48	21	ALISE-SAINTE-REINE	Apollon Moritasgus	17783	771	LT D1b	Etude Olmer
49	87	ARNAC-LA-POSTE	La Croix du Buis	10460	830	LT D1	Toledo I Mur, Vigneron 1998
50	63	VEYRES-MONTON	Corent	94405	1000	LT D1-D2	Poux, Demierre 2015

Fig. 19. carte de répartition des amphores dans les contextes de sanctuaires en Gaule septentrionale.

## Le métal et l'instrumentum

Le métal et l'instrumentum de l'époque gauloise compte 86 restes pour 68 individus. Il se répartit entre les mobiliers issus du comblement du fossé et des autres structures et contextes stratifiés (trous de poteau, fosses, couches d'épandage et remblais), représentant 50 individus (Fig. 20, A), et un lot de 18 objets déterminés par la typologie issus de contextes antiques ou remaniés (Fig. 20, B). Ces effectifs représentent moins de 2 % du NMI total du mobilier métallique des fouilles récentes du sanctuaire (étude S. Heitzmann). Le corpus est composé pour l'essentiel de mobiliers en fer (45 ind.) puis en alliage cuivreux (16 ind.) à l'état de fragments sauf rares exceptions, ainsi que de six objets en verre et un en roche noire.

	Catégorie / Objet	Matière	NR	NMI
A	quincaillerie		30	28
	clou	alliage cuivreux	1	1
		fer	28	26
	ferrure	fer	1	1
	résidu artisanal		4	4
	déchet	fer	2	2
	scorie	fer	2	2
	outil-instrument		1	1
	soc d'araire	fer	1	1
	vaisselle-ustensile		1	1
	bord de récipient	alliage cuivreux, fer	1	1
	parure-vêtement		11	10
	bracelet	roche noire	1	1
	fibule	alliage cuivreux	3	3
		fer	4	3
	toilette-soin		2	2
	spatule	alliage cuivreux	1	1
	rasoir	fer	1	1
	divers		19	7
	clou de chaussure	fer	3	3
	patte de statuette	alliage cuivreux	1	1
	objet à douille	fer	1	1
	soie avec virole	fer	1	1
	indéterminé	alliage cuivreux	1	0
		fer	15	1
		<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>50</b>
B	armement		1	1
	pointe de lance	fer	1	1
	parure-vêtement		16	16
	torque	alliage cuivreux	1	1
	bracelet	alliage cuivreux	2	2
		verre	2	2
	perle	verre	4	4
	fibule	alliage cuivreux	5	5
		fer	2	2
	divers		1	1
	applique décorée	alliage cuivreux	1	1
	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	

Fig. 20. Alésia, La Croix Saint-Charles. Comptage global par catégorie du métal et de l'instrumentum de l'époque gauloise (A. Mobiliers en contexte gaulois ; B. Mobiliers en contexte antique ou remanié).

## Les mobiliers du fossé

Le tronçon méridional du fossé gaulois contenait peu de mobiliers (10 ind.). Ils proviennent en grande majorité du comblement supérieur (US 2837 principalement), une faible part du comblement inférieur (US 2860). Ils sont surtout constitués de clous (17 ind.) et de fragments indéterminés en fer. Cependant on y trouve aussi quatre fibules, dont une fibule de Nauheim en alliage cuivreux incomplète (Fig. 21, n°1) et les restes de trois fibules de Nauheim en fer (Fig. 21, n°2-3). Trois objets remarquables sont également attestés. Un fragment d'instrument en alliage cuivreux à palette trapézoïdale décorée et corps mouluré à l'origine surmonté d'un anneau de suspension (Fig. 21, n°4) peut être rapproché d'instruments à palette dentelée connus par exemple à Bâle-Münsterhügel (Furger-Gunti 1979, pl. 6, n°79) et Manching (Van Endert 1991, pl. 16, n°300-306). Un instrument en fer original d'une longueur de 14,5 cm, avec une lame étroite à tranchant concave et un manche massif à pommeau, est identifié comme un rasoir (Fig. 21, n°5). Le dernier objet est un fragment de patte d'animal en alliage cuivreux, avec un sabot creux, qui pourrait provenir d'une statuette de cheval (Fig. 21, n°6).

## Les mobiliers des autres structures et contextes

Les mobiliers issus d'autres structures et contextes gaulois sont plus nombreux (23 ind.). Les comblements de structures ont livré principalement des clous en fer (fosse 2678, structure 2975, trous de poteau 2748 et 2948). Le trou de poteau 2902, situé à proximité du tronçon sud du fossé, contenait un arc de fibule de Nauheim en alliage cuivreux manifestement replié volontairement (Fig. 21, n°7). Le sol aménagé en fragments d'amphore 2714 n'a fourni que deux déchets de travail du fer (Fig. 21, n°8) et un indéterminé en fer. Des remblais et couches d'épandage sur le substrat ont livré des clous en fer ainsi que plusieurs objets, notamment une fibule de Nauheim en alliage cuivreux complète (Fig. 21, n°9), un fragment de bracelet en roche noire de section circulaire (Fig. 21, n°10) et un objet à douille en fer (non ill.). D'un épandage/remblai sur le substrat fouillé dans une tranchée de sondage au nord de l'édifice hexagonal (US 2193) provient un petit lot d'objets comprenant un soc d'araire en fer complet d'une longueur de 18 cm (Fig. 21, n°11), d'une forme caractéristique de La Tène D bien connue en contexte d'établissement rural (Nillesse 2009, Fig. 2, n°17), une ferrure carrée avec ses clous de fixation (foncet de serrure de coffre ?) (Fig. 21, n°12), un bord de chaudron en alliage cuivreux et fer (Fig. 21, n°13) et enfin une soie avec virole en fer (non ill.).

## Les mobiliers résiduels en contexte antique et hors contexte

Ils sont composés presque exclusivement de parures annulaires et de fibules. On y trouve en premier lieu une petite série d'objets antérieurs à La Tène finale. L'objet le plus ancien est un fragment de torque en alliage cuivreux à jonc lisse et fermeture à rivets (Fig. 22, n°1). Il s'agit d'un type relativement rare, produit dans le Centre-Est, datable du Hallstatt D1-2 (Milcent 2004, p. 148-151,

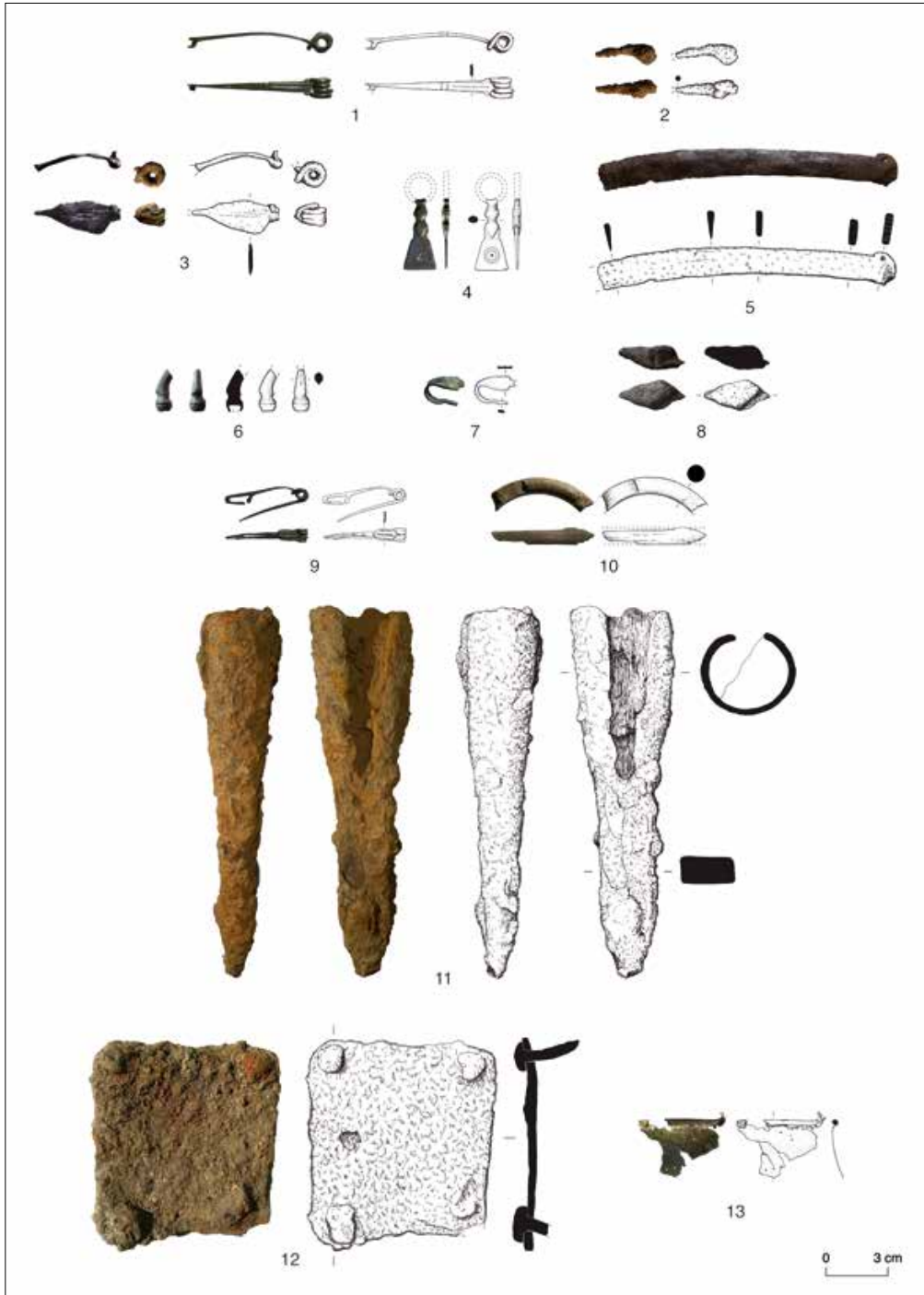


Fig. 21. Alésia, La Croix Saint-Charles. Métal et instrumentum de l'époque gauloise (1, 4, 6-7, 9. Alliage cuivreux ; 2-3, 5, 11-12. Fer ; 10. Roche noire ; 13. Alliage cuivreux et fer) (cl. et dessins M. Brunet).

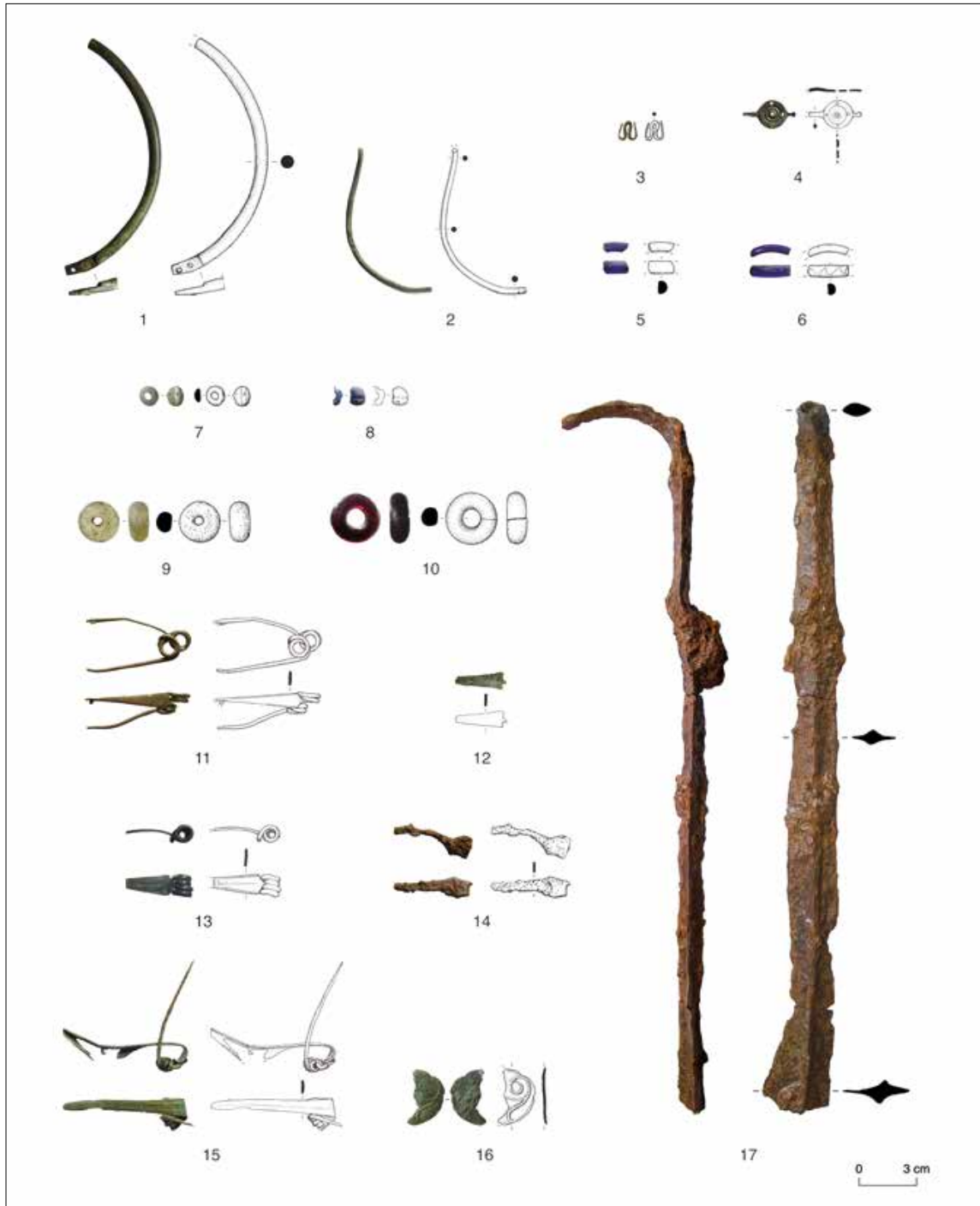


Fig. 22. Alésia, La Croix Saint-Charles. Métal et instrumentum de l'époque gauloise (1-4, 11-13, 15-16. Alliage cuivreux ; 5-10. Verre ; 14, 17. Fer) (cl. et dessins M. Brunet).

Fig. 76, type Tb.3.IV). Un fragment de bracelet en alliage cuivreux filiforme ouvert à tampons peu marqués ornés de filets gravés (Fig. 22, n°2) correspond à un type perdurant de LT A à LT C, attesté par exemple dans la tombe 2 de Viehausen datée de LT A (Krämer 1985, pl. 67, D, n°11-12) ou dans la tombe C des Champs du Rupt au Cerf à Nord-sur-Seine (Côte-d'Or), datée de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Baray *et al.* 2007, Fig. 13, n°11-12). Le fragment de bracelet méandriforme en alliage cuivreux (Fig. 22, n°3) est caractéristique de LT B, mais attesté en contexte funéraire au moins jusqu'au troisième quart du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Delnef 2003, forme 3). Enfin, un fragment de pied à disque décoré de fibule de Münsingen en alliage cuivreux (Fig. 22, n°4) correspond aux modèles communs de la phase Duchcov-Münsingen, caractéristiques en Bourgogne de LT B1 récente mais qui perdurent jusqu'à LT B2 ancienne (Baray *et al.* 2007).

Les parures en verre comptent d'abord deux fragments de bracelets à section en D à fond bleu cobalt translucide, l'un sans décor (Fig. 22, n°5), l'autre avec à l'origine un filet en zig-zag (Fig. 22, n°6), appartenant à une série caractéristique de LT D1 (Gebhard 1989, série 38). Quatre perles en verre sont attribuables à l'âge du Fer. Une perle opaque vert pâle à décor de filet blanc opaque (Venclová 1990, type 702) (Fig. 22, n°7) et une perle côtelée opaque bleue (Venclová 1990, types 306-314) (Fig. 22, n°8) sont des formes connues depuis le début de La Tène. Deux perles massives translucides à fond vert pâle (Gebhard 1989, groupe IIIc) (Fig. 22, n°9), l'autre à fond brun (Gebhard 1989, groupe VIII) (Fig. 22, n°10), sont des formes attestées de LT C2 à LT D.

Le corpus des fibules est complété par trois fibules de Nauheim en alliage cuivreux (Fig. 22, n°11-13), dont un arc correspondant à un raté de fabrication (ill. 3, n°12), un fragment probable de Nauheim en fer (Fig. 22, n°14) et une possible fibule à coquille en fer (non ill.). Une fibule à arc non interrompu rubané et ressort à fixe-corde (Metzler 1995, type 15) (Fig. 22, n°15) est intégrée à la réflexion avec prudence. Le type est en effet attesté dès LT D2a, par exemple à Acy-Romance (Saurel, Moreau 2012, Fig. 10, st. 82524) ou dans la tombe 3 de la nécropole de Lamadelaine (Metzler-Zens *et al.* 1999, Fig. 18, n°12-13), et utilisé au moins jusqu'à la période augustéenne. Elle est issue d'un remblai de construction attribué au premier état de l'occupation impériale (dans le même secteur et en partie sur la couche 2193 signalée précédemment). Elle semble avoir été volontairement repliée au niveau de la tête et tordue, des gestes connus sur des parures de sanctuaires et de dépôts de la fin de l'âge du Fer (Bataille 2015, p. 154), ce qui pourrait indiquer un objet à l'origine déposé dans le sanctuaire.

Un fragment de plaque en alliage cuivreux, qui semble être un disque incomplet, porte un décor de filets continus ondulés et enroulés en léger relief que l'on attribuerait volontiers à l'époque gauloise (Fig. 22, n°16). Sa fonction est indéterminée ; sa forme et son décor orientent vers une applique de vêtement ou un élément lié au harnachement (phalère).

Enfin, parmi l'armement en fer, la seule pièce assurément gauloise est un fragment de pointe de lance en fer (Fig. 22, n°17). C'est une flamme d'une longueur conservée de 42 cm

allongée et effilée avec une nervure médiane saillante, aux tranchants rectilignes s'évasant à sa base. Cette morphologie peut correspondre à un exemplaire de type baïonnette ou biconvexe (Lejars 2013, p. 154, groupes IV et V), soit des formes apparaissant à la fin de LT C1 et surtout caractéristiques de LT C2, cependant encore attestées à LT D1. L'extrémité de la pointe est repliée en arc de cercle, un état caractéristique d'une transformation volontaire.

### *Synthèse des données sur le métal et l'instrumentum*

L'échantillon est certes réduit mais apporte des indications intéressantes. La synthèse des données typo-chronologiques, sous réserve des incertitudes qui pèsent sur la détermination ou la datation de certains objets, met en évidence deux aspects. D'abord, la présence d'objets de l'âge du Fer antérieurs à La Tène finale est avérée, avec notamment le fragment de torque ou encore un petit lot d'objets attribuables à une fourchette LT B-LT C1. Néanmoins, il reste difficile d'en proposer une interprétation, puisqu'ils peuvent constituer un bruit de fond d'une ou plusieurs occupations antérieures, des témoignages épars de dépôts dans le cadre d'un sanctuaire plus ancien, voire des éléments récupérés, conservés et déposés dans le sanctuaire de La Tène finale. D'autre part, concernant La Tène finale, le faciès des mobiliers est assez caractéristique de LT D1, avec les fibules de Nauheim nettement dominantes (10 ex. sur 12), les bracelets et les perles massives en verre. En l'occurrence, les seules fibules attestées en contexte gaulois (fossé, trou de poteau, remblai) sont des fibules de Nauheim. L'objet le plus récent serait la fibule à arc rubané, attribuable au plus tôt à LT D2a, mais elle est issue d'un contexte antique et ne peut être associée avec certitude à l'occupation gauloise. De façon générale, un tel faciès pourrait donc s'accorder avec une occupation à LT D1b et éventuellement LT D2a.

L'ensemble est caractérisé par de nombreux éléments de parure et la présence d'objets rares ou atypiques (soc d'aire, instruments de toilette, patte de statuette). Certaines catégories de mobilier sont absentes ou du moins peu représentées : les vaisselles et ustensiles culinaires, à l'exception du fragment de chaudron ; l'armement, à l'exception de la pointe de lance ; le harnachement (sauf à considérer l'applique décorée comme une phalère ?). On y trouve quelques objets intacts et complets, mais surtout des fragments. Certains objets ont manifestement subi des transformations volontaires. C'est le cas de la pointe de lance, à l'instar de ce que l'on connaît sur les armes des sanctuaires de La Tène moyenne, d'une fibule de Nauheim découpée puis l'arc enroulé sur lui-même découverte dans le comblement d'un trou de poteau, ou encore de la fibule à arc rubané repliée et tordue, mais ces cas isolés ne constituent pas un aspect déterminant. En l'état, le nombre limité d'objets retrouvés et leur rareté dans le comblement du fossé peuvent difficilement s'accorder avec l'idée de pratiques rituelles de dépôt d'objets métalliques fréquentes et régulières. Cependant ils peuvent refléter la fréquentation des lieux, illustrer des dépôts ponctuels et constituer des témoignages indirects des activités pratiquées dans le cadre du sanctuaire.

## Synthèse et comparaisons

En conclusion, le fossé de cet enclos d'au moins 60-80 m de large serait comblé en première approximation, dans les années 80 au plus tard, avec un riche matériel. On s'interroge tout d'abord sur le moment du rejet de ce mobilier sans doute lié à des pratiques de commensalité dans un fossé qui est déjà en partie comblé. Il est curieux de constater que, si l'espace interne défini par le fossé a accueilli des cérémonies de banquets, le fond du fossé n'a que très peu recueilli le matériel détritique.

La présence des reliefs de banquets dans le comblement sommital et scellant, semble-t-il, définitivement le fossé, ne peut être associée à une activité rituelle de clôture de l'enclos, car plusieurs caractéristiques vont dans le sens d'un rejet détritique et d'une position au minimum secondaire pour ce mobilier :

- tout d'abord, l'absence de concentrations particulières de même que l'absence de dépôt sélectionné (à l'exception des anses sur le sol de l'éventuel retour au nord-ouest).
- la fragmentation du matériel amphorique (mais aussi céramique en général et faunique) sans aucune pièce déposée complète ou même semi-complète. Échappe à cette règle uniquement la jambe de cheval en connexion anatomique.
- le caractère roulé du matériel amphorique notamment.

On comprend donc que le matériel a séjourné ailleurs, exposé aux intempéries, avant de finir dans le fossé, alors en cours de comblement depuis l'intérieur.

Peut-on aller au-delà de pratiques de commensalité ?

– l'ensemble faunique s'inscrit bien dans la série des dépôts de banquets en Gaule, avec l'intérêt d'une association avec des tessons d'amphores qui n'est pas si fréquente. Toutefois, la vision que nous avons du fossé reste très partielle à ce jour.

– on constatera l'absence de tout marqueur rituel dans le traitement des amphores (bris, décolletage/sabrage) ;

– la faible présence de matériel métallique, mais pour lequel on soupçonne, pour quelques éléments, un traitement particulier ;

– la très faible représentation du matériel monétaire, avec seulement trois monnaies<sup>19</sup> découvertes dans le comblement (final) du fossé lui-même, alors qu'il est souvent bien présent dans les sanctuaires contemporains et régionaux.

Par rapport aux critères d'identifications des enclos à banquets définis par M. Poux (2004 et 2006) , si l'on possède bien les reliefs alimentaires (faune et amphores vinaires), la surface très importante de l'enclos à l'aménagement éventuellement de nature ponctuelle/épisodique, et une position « au carrefour des villes et villages » (Fichtl 2013 p. 427), il manque les ustensiles de cuisine (chaudrons, grils, meules...) du point de vue mobilier et le contexte archéologique ne répond ni à un critère, certes non absolu, d'enfouissement rapide (dépôt primaire) (Poux 2000b, p. 219) ni au critère estimé le plus fiable qu'est la « mise en

scène » des biens consommés, regroupés par amas au fond de fossés, sans place au hasard (Poux 2000b, p. 219).

Par rapport aux critiques formulées par S. Fichtl (2013), considérons également que nos données nous éloignent de l'envergure des enclos des résidences aristocratiques de Batilly-en-Gâtinais, d'Authumes, « Le Tertre » (LTD1a-LT D2), de Puy-Saint-Bonnet, « Les Natteries » ou d'Arnac-la-Poste.

Dans l'état actuel de notre documentation, le fossé délimitant l'enclos est scellé dans les années 80 av. J.-C. Ensuite, on n'a plus de traces de fréquentation avérées jusqu'au principat de Tibère. C'est de cette époque que datent les premiers aménagements d'époque romaine : un mur de terrasse épais, assez rapidement arasé (dès la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle) pour faire place à la chaussée en cailloutis d'une route montant d'est en ouest ; et d'autre part une structure de murs à sec, entaillant le talus d'où jaillissent des sources de faible débit. De fait, juste en avant, une cuvette a été creusée dans la marne imperméable. Elle était remplie d'eau, comme le montre un drain qui en part. Dans la cuvette ont été trouvées huit monnaies à l'autel de Lyon, peu usées, émises en 11-14 apr. J.-C. ; une clochette de bronze galbée à anneau de suspension hexagonal datable de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. ; un calice (Drag. 11e) en sigillée de la Graufesenque et deux « pots à miel ». L'assemblage est donc tibérien, à la rigueur claudien. Quoi qu'il en soit, les premières activités rituelles liées à l'eau n'apparaissent sur le site qu'à l'époque romaine, comme cela est attesté dans d'autres lieux de culte (y compris ceux qui ont des antécédents laténiens, comme le sanctuaire d'Apollon Vindonnus associé aux *Fontes*, à Essarois en territoire lingon<sup>20</sup>). À Alésia, un mur de soutènement oblitéré par le temple octogonal suppose un aménagement de la pente et peut-être un premier édifice cultuel. D'autres constructions encore sont à rattacher à cette phase.

Deux constatations s'imposent, même si elles portent dans des directions opposées. La première, c'est qu'il existe un hiatus incontestable, une césure d'un siècle ou un peu moins entre la disparition de l'enclos laténien et l'installation d'un lieu de culte romain.

À la fin de la période d'abandon, avant l'édification du mur de terrasse épais d'époque tibérienne, sont effectués plusieurs apports distincts de remblais, faits de colluvions provenant d'autres secteurs du Mont Auxois, qui se superposent sur plus de 50 cm de hauteur, dans la partie sud-ouest du site. Ils recouvrent une partie de l'enclos, son fossé de délimitation, et les structures à l'intérieur. Cette séquence stratigraphique est parfaitement visible dans la partie amont de la branche sud du fossé (Fig. 3b ; Fig. 4, BB'). L'absence presque totale de mobilier comme de paléosols entre les différents apports, ou encore de traces chimiques d'une mise en culture incite à considérer qu'il s'agit là d'opérations qui se sont succédé dans un laps de temps bref, faites dans le même but et relevant d'une même phase. Il

<sup>19</sup> Un potin gaulois (des Séquanes ?) (US 2519), un potin du « type janiforme » (lingon) et enfin un denier d'argent à la légende Kaletedos, monnaie lingone de la fin II<sup>e</sup> jusqu'à la moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (US 2837).

<sup>20</sup> Les deux *fana* implantés au début de l'époque impériale en contrebas de la Source de la Cave, seraient construits sur des structures en bois datables de LTD1b. Mais ces données, issues de fouilles anciennes, sont à prendre avec prudence : Mignard 1847-1852 ; Daviet, Daviet 1966.



faut pourtant se garder de surinterpréter ce remblaiement massif (des milliers de m<sup>3</sup>) en lui conférant une portée symbolique (en y voyant par exemple la volonté de condamner à l'oubli le lieu de rassemblement gaulois...). Plus prosaïquement, l'opération répond davantage à la nécessité de drainer le sol et de l'assainir, pour empêcher le ruissellement sur les marnes imperméables. D'ailleurs, un épisode d'enlèvement, probablement naturel et observable au niveau de la coupe BB' (Fig. 4), est sans doute lié au ruissellement de l'eau qui affecte l'ensemble des terrasses de la Croix Saint-Charles. Cette faible dépression dans les remblais surmontant le fossé laténien sous-jacent, voit ensuite s'installer le mur 2500, puis, contre lui, de nouveaux niveaux de comblement qui contiennent un abondant mobilier laténien résiduel – et même plus ancien – mêlé à quelques tessons gallo-romains. Que ces objets proviennent du fossé dont le remplissage supérieur a été perturbé est attesté par la présence de collages entre céramiques du fossé et hors fossé.

Et pourtant, même si l'enclos laténien est clairement enseveli, il semble conditionner la réoccupation postérieure du site

par un lieu de culte romain. Celui-ci présente la même orientation que l'enclos et s'installe dans la même emprise (Fig. 1). Le mur sud de la première terrasse tibérienne est exactement parallèle à la branche méridionale du fossé gaulois, à moins de 2 m en-deçà de celui-ci – alors même que le fossé est à cette époque recouvert d'au moins 70 cm de terre. Il faut alors supposer que l'enclos laténien a laissé des traces fossiles dans la topographie (la dépression, due au tassement des terres et à l'érosion, s'est reformée en surface, à la verticale du fossé enfoui) et qu'il existe une forme de mémoire du lieu. Les parallèles ne manquent pas : on citera par exemple l'enclos de Bennecourt dans les Yvelines, abandonné avant la conquête puis réinvesti à l'époque augustéenne et plus encore sous Tibère-Claude (Bourgeois *et al.* 1999). À Alésia, il est significatif que le sanctuaire romain soit consacré à Apollon Moritasgus (désormais attesté par pas moins de huit dédicaces : Cazanove, Dondin-Payre 2016). Le deuxième élément du théonyme est clairement celtique (alors qu'il est attesté comme anthroponyme chez les Sénon, dans la *Guerre des Gaules* de César, 5.54.2).

## Bibliographie

- Arcelin P., Bruneaux J.-L., 2003. Sanctuaires et pratiques culturelles. L'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois. *Gallia*, 60, p. 243-247.
- Baray L., Chaume B., Millet E., 2007. Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. J.-C. In Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y., dir., *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. ère. Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003*, Lattes, ADALR, p. 187-225. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).
- Barral P., dir., Bossuet G., Marc J.-Y., Monnier J., Nouvel P., Thivet M., 2009. *Projet Collectif de Recherche « Approche pluridisciplinaire d'une agglomération antique Epomanduodurum (Mandeure-Mathay, Doubs) »*. Rapport intermédiaire, Besançon, Laboratoire Chrono-environnement, 348 p.
- Barthélémy C., 2005. : *Les amphores de la moyenne vallée de la Loire : commerce et échanges chez les Bituriges, les Carnutes, les Turons (III<sup>e</sup> s. av. J.-C-v<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, thèse de doctorat, université Paris 1.
- Bataille G., 2015. Approches des pratiques rituelles. Proposition de restitution à partir des dépôts terrestres non funéraires à composante métallique. In Kaurin J., Marion S., Bataille G., dir., *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Bibracte, 2-3 février 2012, Glux-en-Glenne*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 145-164. (Bibracte ; 26).
- Bénard J., Mangin M. 1994. Alise-Sainte-Reine-Alésia (Côte d'Or). In Bénard J., Mangin M., Goguet R., dir., *Atlas des agglomérations secondaires de Côte d'Or*, Paris/Besançon, Les Belles Lettres, Université de Besançon, p. 12-16.
- Bourgeois L. *et al.*, 1999. Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). *Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme. (DAF ; 77).
- Brunaux J.-L., Méniel P., Poplin F., 1985. Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984). Amiens, Revue Archéologique de Picardie, p. 1-268. (RAP N° spécial).
- Cazanove, O. de, Dondin-Payre M., 2016, Nouvelles dédicaces d'Alésia à Apollon Moritasgus. *Gallia*, 73, 2, p. 107-121.
- Cazanove O. de, Golosetti R., 2015. Fouilles à la Croix Saint-Charles (Alésia). De l'enclos laténien au sanctuaire d'Apollon Moritasgus (campagne 2014). *Actes de la journée régionale d'archéologie 2015. Archéologie en Bourgogne*, p. 63-69.
- Cazanove O. de, Vidal J., Dabas M., Caraire G., 2012. Alésia, forme urbaine et topographie religieuse. L'apport des prospections et des fouilles récentes. *Gallia*, 69, 2, p. 127-149.
- Chaix L., Méniel P., 2001. *Archéozoologie. Les animaux et l'archéologie*. Paris, Errance.
- Daviet M., Daviet R., 1966. Réflexions sur le sanctuaire d'Apollon Vindonnus à Essarois (Côte d'Or). In Chevallier R., dir., *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, S.E.V.P.E.N., p. 931-949.
- Deberge Y., Orengo L., Loughton M. E., Verrier G., 2007. La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècles avant notre ère. In Mennessier-Jouannet C., Deberge, dir., *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 Mai-1<sup>er</sup> juin 2003*, Lattes, ASM Ed., p. 180-189. (MAM HS ; 1 et 2).
- Delnef H., 2003. Les bracelets méandriques en Europe (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. J.-C.). *Archaeologia Mosellana*, 5, p. 271-300.

- Espérandieu E., 1910. Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles), année 1909. *BACTH*, 3, p. 255-278.
- Fichtl S., 2013. Les « sites à banquets ». Un mythe de l'archéologie celtique ? In Grandjean C., Hugoniot C., Lion B., dir., *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Rennes, PUR, p. 425-451.
- Foucras S. 2011. *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne*. Montagnac, Éditions Mergoïl. (Archéologie des plantes et des animaux ; 3).
- Furger-Gunti A., 1979. *Die Ausgrabungen im Basler Münster I : die Spätkeltische und Augusteische Zeit (1. Jahrhundert v. Chr.)*. Derendingen-Solothurn, Habegger. (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte ; 6).
- Gebhard R. 1989. *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*. Stuttgart, RGK (Die Ausgrabungen in Manching ; 11).
- Génin M., Picon M. 1989. Les amphores. In Goudineau C., dir., *Aux origines de Lyon, DARA*, 60-71 (<http://book.openedition.org/alpara/1533>)
- Grand F. 1969. *Les amphores à Alésia du quartier Sud de la Fanderolle (1964-1967)*.
- Guichard V., 1997. Les amphores, in Lavendhomme M.-O., Guichard V., dir., *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois* Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme, p. 133-143. (DAF ; 62).
- Horard-Herbin M.-P., 1997. *L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du Fer. Levroux 4*. Tours, Féraft. (RACF Suppl. 12).
- Krämer W., 1985. *Die Grabfunde von Manching und die latènezeitlichen flachgräber in Sudbayern*. Stuttgart, F. Steiner. (Die Ausgrabungen in Manching ; 9).
- Lachiche C., 2011. Les restes de banquets du sanctuaire de Mazerioie, Naix-aux-Forges, Meuse (I<sup>er</sup> s. av. – I<sup>er</sup> s. ap.). In Reddé M. *et al.*, dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 633-638. (Bibracte ; 21).
- Laubenheimer F., Marlière E., 2010. *Échanges et vie économique dans le Nord-Ouest des Gaules. Le témoignage des amphores du II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté.
- Lejars T., 2013. *La Tène : La collection Schwab (Bienne, Suisse)*. Lausanne, Cahiers d'archéologie romande, 2 vol. (Cahiers d'archéologie romande ; 141 / La Tène, un site, un mythe ; 3).
- Lemaître S., Sanchez C., 2009. Les importations italiennes dans le centre-ouest de la Gaule à l'époque laténienne. In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir., *Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtiques. Actes du 31<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Chauvigny (17-20 mai 2007)*, Association des publications chauvinoises, p. 341-370. (Mémoires ; 34 et 35).
- Mangard M., 2008. *Le Sanctuaire gallo-romain du Bois l'Abbé à Eu (Seine-Maritime)*. *Revue du Nord*, hors série. (Coll. Art et Arch. ; 12).
- Mangin M., 1980. *Alésia, un quartier d'Artisans gallo-romains*, Dijon, Presses Universitaires de Bourgogne, 2 vol.
- Mantel E. dir., 1997. *Le sanctuaire de Fesques « le Mont du Val aux Moines » (Seine-Maritime)*. Berck-sur-Mer, Nord-Ouest Archéologie. (Nord-Ouest Archéologie ; 8).
- Maza G., 1998. Recherches méthodologiques sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 trouvées à Lyon. II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C. In *SFECAG, Actes du congrès d'Istres, n 21-24 mai 1998*, Marseille, p. 11-30.
- Méniel P., 1987. *Chasse et élevage chez les Gaulois*. Paris, Errance. (Collection des Hespérides).
- Méniel P., 2008. *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle (Âge du Fer)*. Gollion, Infolio. (Collection Vestigia).
- Méniel P., 2016. Les restes animaux du sanctuaire gaulois et antique de Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or, fouilles 2001-2007). *Gallia*, 73-2, p. 55-80.
- Méniel P., Clavel B., 2013. Évolution des ressources et impact taphonomique sur la composition de l'amas coquillier d'Ouessant. In Daire M.Y., Dupont C., Baudry A., Billard C., Large J.M., Lespez L., Normand E., Scarre C., dir., *Anciens peuplements littoraux et relations Homme/Milieu sur les côtes de l'Europe atlantique. Proceedings of the HOMER 2011 Conference, Vannes (France)*. Oxford, Archaeopress, p. 513-526. (BAR Int. Ser. ; 2570).
- Metzler J., Gaeng C., Méniel P., 2016. *L'espace public de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg, *Dossier d'archéologie du CNRA*, 17, 2 vol.
- Metzler-Zens N., Metzler-Zens J., Méniel P., Bis R., Gaeng C., Villemeur I., 1999. *Lamadelaïne. Une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art. (Dossiers d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art ; 6).
- Mignard P. 1847-1852. Historique d'un temple dédié à Apollon près d'Essarois. *Mémoires de la CACO*, 3, p. 117-205.
- Milcent P.-Y., 2004. *Le premier âge du Fer en France centrale*. Société Préhistorique Française. (Mémoire de la Société Préhistorique Française ; 34).
- Nillesse O., 2009. Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'Ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D/début du Haut-Empire). In Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P., dir., *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du 31<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Chauvigny, 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, p. 45-83. (Mémoires ; 35).
- Nouvel P. 2003. Le sanctuaire rural de Nity « Champagne » (Yonne). *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 80, p. 21-41.
- Nouvel P., 2011. Le sanctuaire gallo-romain de Nity « Champagne » (Yonne). In Reddé M. *et al.*, dir., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 549-555. (Bibracte ; 21).
- Olmer F. 1997. *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité, depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire*, thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 4 vol.
- Olmer F., Bohbot H., Joliot C., Mathé C. 2015. Histoire d'épave. Origine, fonction et destin de la cargaison d'amphores du Grand Congloué 2. In : Olmer F., Roure R., dir., *Les Gaulois au fil de l'eau. Actes du 37<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF à Montpellier (8-11 mai 2013)*. Bordeaux, Ausonius Éditions, p. 175-216. (Mémoires ; 39-1).
- Poux M., 2000a. festins sacrés, ivresse collective et cultes guerriers en Gaule celtique. In Verger S. dir., *Rites et espaces en pays celtique et méditerranéen. Étude comparée à partir du village d'Acy-Romance (Ardennes, France., Rome, École française de Rome*, p. 305-335. (Coll. EFR ; 276).
- Poux M., 2000b. Espaces votifs – espaces festifs. Banquets, et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos, *RAP*, 1-2, p. 217-231.
- Poux M., 2004. *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac, Éditions Mergoïl. (Protohistoire Européenne ; 8).

- Poux M., 2006. Religion et société à la fin de l'âge du fer. Systèmes (en)clos et logiques rituelles. In Haselgrove C., dir., *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire*, 4. *Les mutations de la fin de l'âge du fer. Actes de la Table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 181-199.
- Poux M., Demierre M. 2015. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Vestiges et rituels*. Paris, CNRS Éditions (Gallia Suppl. ; 62).
- Saurel M., Moreau C., 2012. En Champagne, au cœur du territoire rème : la chronologie de la fin de l'âge du Fer. In Barral P., Fichtl S., dir., *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 octobre 2007*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 167-191. (Bibracte ; 22).
- Schmid E., 1972. *Atlas of Animal Bones*. Amsterdam, Oxford, New-York, Elsevier Publishing Company.
- Tchernia A., 1986. *Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*. Rome, École française de Rome, p. 5-410. (BEFAR ; 261).
- Toléro i Mur A., Vigneron M., 1997-1998. La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I<sup>er</sup> siècle a. C., *Aquitania*, 15, p. 109-140.
- Van Enderd D., 1991. *Die Bronzefunde aus dem Oppidum von Manching*. Stuttgart, F. Steiner (Die Ausgrabungen in Manching ; 13).
- Venclová N., 1990. *Prehistoric glass in Bohemia*. Prague, Archaeological Institute of the Czechoslovak Academy of Sciences.

---

## Auteurs

Raphaël GOLOSETTI, Sorbonne Université, Orient et Méditerranée, Institut d'Art et d'Archéologie, F – 75006 Paris ; raphael.golosetti@sorbonne-universite.fr

Patrice MÉNIEL, CNRS/ARTEHIS, Université de Bourgogne Franche-Comté, F – 21000 Dijon ; patrice.meniel@ubfc.fr

Fabienne OLMER, Aix Marseille Université, CNRS, Centre Camille Jullian, F – 13094 Aix-en-Provence ; olmer@mmsch.univ-aix.fr

Benjamin GIRARD, Docteur en archéologie, Chercheur associé, Aix Marseille Univ, CNRS, Ministère Culture, Centre Camille Jullian, F – 13094 Aix-en-Provence ; bengirar@yahoo.fr

Olivier DE CAZANOVE, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ARSCAN, Institut d'Art et d'Archéologie, F – 75006 Paris ; olivier.de-cazanove@univ-paris1.fr

## Abstract

La reprise des opérations en 2008 sur le sanctuaire romain d'Apollon Moritasgus à Alésia (Alise-Sainte-Reine ; Côte d'Or), partiellement dégagé au début du xx<sup>e</sup> s. par E. Espérandieu, a notamment permis de documenter un enclos antérieur daté de La Tène D1b. Le fossé, peu large, a recueilli lors de son processus de comblement des tessons d'amphore et de la faune essentiellement attestant des pratiques de commensalité de la fin de l'âge du Fer. Une fois comblé, l'enclos sera enfoui sous d'épais remblais, signalant un hiatus de l'occupation, d'environ un siècle, avant la réoccupation par le sanctuaire de source d'époque romaine.